

MARQUIS DE LA FRANQUERIE

LA MISSION DIVINE DE LA FRANCE

PREFACE DE LA SIXIEME EDITION

"Aimons les défenseurs de la Vérité. Ils ne sont que des hommes et peuvent avoir des défauts ; mais en défendant la Vérité, ils rendent à la Société, à l'Eglise et à Dieu Lui-même, le premier de tous les services. Plus je réfléchis, plus je suis consterné de la masse d'idées fausses dans lesquelles nous nous noyons ; plus je comprends cette décadence absolue de tant de peuples que nous retrace l'histoire.

"C'EST L'ERREUR PLUS QUE LE VICE QUI LES A PERDUS. Le grand mal vient des sophistes qui se font une renommée en donnant une forme entraînante à l'erreur. Le vice et même le crime ont des limites, l'erreur n'en a pas.

"IL FAUT DONC DIRE LA VERITE SANS FINESSE, NI STRATÉGIE HABILE. Je ne connais rien de plus dangereux que les gens qui propagent des idées fausses, sous prétexte que la nation ne voudra jamais y renoncer. Si elle n'y renonce, elle périra ; mais ce n'est pas un motif pour accélérer la décadence en adoptant l'erreur. Il n'y a d'autre règle de réforme que de chercher le vrai et de le confesser sans réserve quoiqu'il arrive. Je conçois qu'un homme prudent se taise momentanément sur le vrai, bien que je condamne cette prudence, mais je repousse tout homme qui se rallie par politique à l'erreur".

MGR DELASSUS, *SEMAINE RELIGIEUSE DE CAMBRAI*, 1884, p. 735

Le Marquis de La Franquerie fut pour ma génération un Maître, un exemple, un ami, un conseiller, un apôtre.

Un **Maître**, car ils furent peu nombreux¹ ceux qui nous firent découvrir et enseigner les vérités historiques et religieuses qui, combattues, haïes, oubliées, sauveront demain la France et l'Eglise. Il nous fit découvrir le Cardinal Pie, Mgr Jouin, Mgr Delassus, les abbés Lémann, les Holzhauser, Barbier, Ayrolles, Dessailly, Vial, et tant d'autres dont plus personne ne parlait. Pour lui, et pour nous maintenant, un seul vœu : que **SON Règne arrive**.

Un **exemple** de courage, d'obstination, d'humilité, de prière. Ne reniant rien, fidèle à ce qui a toujours été cru et fait, ridiculisé, moqué, méprisé, il fut pourtant à l'origine de nombreuses et durables conversions. Je n'oublierai jamais la leçon qu'il nous donnait en allant, malgré son grand âge, faire des conférences aux quatre coins de la France, à dix ou vingt fidèles, lui qui avait parlé devant des assemblées où se bousculaient des centaines d'auditeurs, dont des évêques et même des cardinaux. Il fallait transmettre le flambeau. Il fallait faire prier pour que **SON Règne arrive**. Il le fit. Il nous apprit à le faire.

Un **ami** attentif, indulgent, chaleureux. Pendant cinq ans, en sa présence et par son enseignement nous avons pu approfondir, lors des *Universités d'été Le Christ Roi de France*, tout ce que nous devons purifier dans notre mémoire, notre intelligence, notre volonté pour que **SON Règne arrive**.

Il nous fut aussi un **conseiller** prudent, sûr, compétent, dans notre projet de recherche exhaustive et d'étude approfondie des vrais Maîtres, ceux que nous avons appelés : *L'Ecole antilibérale*. Seuls, ces Maîtres ont bien compris, expliqué l'origine du mal ; seuls ils ont donné les véritables solutions pour que **SON Règne arrive**.

Enfin, il restera pour nous l'**apôtre** qui sait enseigner, pardonner, encourager. Exemple de Foi et de vertu, de patience, de confiance, d'amour de Dieu et du prochain, supportant avec indulgence et sourire notre fougue impétueuse, il sut nous apprendre, à moi et mes amis, qu'**Il Règnera**, mais seulement quand nous aurons compris que toute **Sa Sainte Volonté sera Faite quand SON NOM sera Sanctifié**.

Au Jésus hors-la-loi de la Révolution, il n'y a qu'une réponse : Jésus-Christ, Roi de France. AU NON REpond LE NOM.

Terminons par cette page prophétique, que l'éminent Père Ayroles en 1885, dans *Jehanne d'Arc sur les autels et la régénération de la France* (p. 352), nous a transmise. Il nous confirme que ces vrais Maîtres ont enseigné avec persévérance **ce que Dieu veut** :

"Prends l'Étendard de par le roi du ciel, et cela hardiment, Dieu t'aidera ; les saintes aimaient à répéter ces paroles à la libératrice.

"Du haut des autels, elle nous les fait entendre à son tour. S'il est une parole qui puisse **RESSUSCITER LA VRAIE FRANCE**, c'est celle-là ; s'il est un drapeau qui puisse rallier tous ceux qui veulent voir la patrie se redresser, c'est le **DRAPEAU DE JEHANNE D'ARC**. Tout le programme de la contre-révolution y est inscrit, puisqu'il signifie : **JESUS-CHRIST ROI**.

"Rien de plus court, et rien de plus plein : rien de plus patriotique, rien de plus propre à remuer toute fibre française.

"On peut être divisé sur une foule d'autres points accessoires, et aimer la France ; on ne peut renier celui-là, sans se ranger dans le parti de la *fausse France* et renier le pays.

¹ Ne pas oublier aussi les noms des Léon de Poncins, Pierre Virion, Jean Vaquié, qui furent ses amis les plus chers et les rares défenseurs des mêmes idées.

"Ce programme fut celui que la France proclama au lendemain de son baptême, c'est-à-dire de sa naissance. On lit en tête de la loi salique : «Vive Jésus-Christ qui aime les Francs», et encore : «Quand par la grâce de Dieu Clovis eut reçu le premier le baptême, tout ce qui se trouva de contraire au christianisme dans le PACTE (code) fut amendé excellemment et corrigé ainsi qu'il suit».

"La France n'a jamais abjuré ce pacte et ceux qui en son nom en inscrivent un tout contraire agissaient sans mandat, ou plutôt au rebours de leur mandat.

"Jésus-Christ roi ! Ce programme, la vieille France nous le lègue brûlant des ardeurs de quatorze siècles (quinze aujourd'hui) scellé du sang de cent générations.

"**LA VIEILLE ET GLORIEUSE MERE**

"**TRESSAILLERA DANS LA POUSSIERE DU TOMBEAU ET DES SIECLES,**

"**LE JOUR OU DES HOMMES DE CŒUR LE PUBLIERONT HAUTEMENT ;**

"**ELLE NOUS RECONNAITRA POUR SES FILS ;**

"**ELLE NOUS RECONNAITRA DE SON SANG,**

"**PARCE QU'ELLE RETROUVERA SES ACCENTS DANS NOTRE VOIX,**

"**ET SES ENTHOUSIASMES DANS LES FLAMMES DE NOTRE CŒUR.**

"**ELLE SE SENTIRA REVIVRE.**

"**CE QUI FUT L'AME DE LA VIEILLE FRANCE SERA L'AME DE LA NOUVELLE ;**

"**ET LA CHAINE DES TEMPS SERA RENOUÉE".**

IL VEUT REGNER SUR LA FRANCE ET PAR LA FRANCE SUR LE MONDE

Mgr Delassus.

Le Marquis de La Franquerie aurait voulu voir le Règne du Sacré-Cœur et assister à Reims au Sacre de Son Lieu-Tenant. Le Bon Dieu ne le permit pas. Mais s'il l'a rappelé à Lui, c'est pour lui faire partager du Ciel le Triomphe de Sa Sainte Mère qui sera par Elle, le Triomphe de Son Divin Cœur. C'est certainement l'objet des prières qu'il fait avec tous les Saints de France auprès de la Très Sainte Trinité. Unissons-nous à leur prière.

Pour nous le Marquis de la Franquerie restera dans l'histoire

L'APOTRE DE LA MISSION DIVINE DE LA FRANCE.

LE 1^{ER} OCTOBRE 2001

EN LA FETE DE SAINT REMY, APOTRE DES FRANCS

LOUIS-HUBERT REMY

PRESIDENT DES **AMIS DU CHRIST ROI DE FRANCE.**

QUELQUES LETTRES REÇUES LORS DE LA PREMIERE EDITION

Rome, 23 décembre 1926.

Le Cardinal Billot offre ses meilleurs remerciements à M. de la Franquerie pour l'hommage de son livre sur *La Mission Divine de la France*. On y trouve assurément beaucoup de belles pages, mais aucunes ne valent celles du dernier chapitre : Le plus grand des châtements : la République.

ARCHEVECHE DE ROUEN

Rouen, le 24 septembre 1926,

Votre livre, *La mission divine de la France* n'est, suivant votre propre expression, qu'une ébauche. Comment épuiser en un court volume les immenses miséricordes et la complaisance de Dieu pour Son peuple ? En nous annonçant une œuvre puissante, cette étude nous en donne l'avant-goût. A certaines heures de notre histoire, les signes de Dieu furent éclatants, s'ils se font plus rares aujourd'hui, nous n'oublions pas cependant les apparitions célèbres du XIX^e siècle. Elles ont été des rappels de la vocation de la France. Notre mission continue, mais notre ingratitude envers le Seigneur, depuis la guerre, risque de la faire passer en d'autres mains. Votre livre ramène opportunément aux plus fécondes réflexions sur les desseins de la Providence à notre endroit et les conditions de notre grandeur nationale. Prenons conscience de notre glorieux destin,

Croyez, Monsieur, à mes félicitations et à mes sentiments dévoués.

ANDRÉ, Archevêque de Rouen.

ARCHEVECHE DE BESANÇON

Besançon, le 1^{er} octobre 1926.

Monsieur de la Franquerie,

J'ai lu avec le plus vif intérêt votre beau livre *La Mission Divine de la France*.

Que Notre Seigneur Jésus-Christ ait fait de la France Son royaume, et de notre peuple, Son peuple de prédilection, il est difficile de le nier !

Je vous félicite donc de l'avoir prouvé surabondamment, et mis en relief saisissant, les gloires ou les abaissements de notre Nation, selon qu'elle s'est montrée, unie à ses Chefs, fidèle ou infidèle à sa mission, à sa vocation.

Veillez agréer, Monsieur de La Franquerie, avec mes remerciements, l'assurance de mes respectueux sentiments,
LOUIS, Archevêque de Besançon.

Mgr. A. Baudrillart, de l'Académie Française, Évêque d'Himéria, Recteur de l'Université Catholique,
s'excuse de remercier si tardivement M. de la Franquerie de l'envoi de son ouvrage, arrivé pendant une de ses absences.
Il le félicite de sa haute inspiration et de ce commentaire éloquent du *Gesta Dei per Francos*.
Paris, le 12 décembre 1926.

ÉVÊCHE DE MAURIENNE

Saint-Jean-de-Maurienne, le 30 septembre 1926.

J'ai reçu en effet l'ouvrage dont vous avez bien voulu me faire gracieux hommage. Merci de tout cœur. Je l'ai parcouru vivement et me suis laissé entraîner à le lire jusqu'au milieu. C'est vous dire l'intérêt qu'il m'a inspiré. Oui ! ce sont des idées vraies... Il me souvient les avoir exposées, dans les grandes lignes à Gênes, en une conférence donnée à la Jeunesse Universitaire catholique. C'était en mai 1914 ! Ces idées frappèrent l'auditoire et je me permis même d'annoncer la prochaine guerre (je ne la croyais pas imminente !!) et son résultat avec l'Italie revenue à sa Sœur Latine... J'avoue que ce ne fut pas accepté de même façon. Je tins bon, avec l'affirmation très nette et catégorique de ma certitude du succès Latin... Je finis par en imposer à mon auditoire quelque peu turbulent. J'ai revu, je revois ces jeunes hommes depuis... et nous reprenons ce thème ! Hélas : l'Italie actuelle est plus loin de nom que l'Italie de 1914 ! Et il devrait, et si facilement il eût pu en être tout autrement. Pauvres gouvernants de notre France !

Reste l'avenir... Il est à Dieu : mais il faut y croire fermement et le préparer ; des ouvrages comme le vôtre y contribuent surtout si au lieu de la simple esquisse qu'il est, il devient un ouvrage plus important.

Merci de tout cœur et religieux sentiments.

Auguste GRUMEL, Évêque de Maurienne.

P.S. J'oubliais de vous féliciter d'avoir bien noté et fait ressortir la différence essentielle qui vous sépare du point de vue de Bainville, dont l'Histoire a quelque peu étonné nombre de catholiques et de prêtres. Pour nous, Français catholiques, il y a erreur historique à démarquer l'histoire de France en y voyant seulement une suite d'éléments humains, ce qui la rend absolument incompréhensible et inexplicable.

Le Puy, 17 novembre 1926.

L'Évêque du Puy-en-Velay vous remercie vivement de votre hommage.

Vous avez réuni dans un faisceau serré et lumineux toutes les gloires saines, parce que chrétiennes, de notre France.

C'est une heureuse et féconde idée d'établir le parallèle des fidélités et des gloires de la France, des abandons et des humiliations de notre pays. Vous l'avez mis en relief avec une belle clarté, avec une conviction qui trahit vos nobles sentiments de chrétien et de patriote.

Avec ses plus chaleureuses félicitations.

NORBERT, Évêque du Puy-en-Velay.

ÉVÊCHE DE NIMES

Nîmes, le 23 octobre 1926.

Vous avez eu la délicate attention de m'envoyer votre ouvrage : *La Mission Divine de la France*, qui n'est, dites-vous qu'une ébauche et les premières pierres d'un plus bel édifice. Je vous remercie. Vos pages sont fortes et consolantes. Les heures sombres que nous vivons risqueraient de nous faire douter de l'avenir de notre pays, si l'étude du passé, l'action visible de la Providence ne nous avertissait pas que nous avons des promesses de vie. Votre ouvrage apportera ce qui manque à l'histoire de France de Bainville. Les événements ont un fil conducteur que la belle intelligence de Bainville a cherché dans une évolution fatale, tandis que c'est Dieu qui le tient dans Sa main. Je vous félicite d'avoir complété le grand historien et d'avoir écrit l'histoire d'une France Catholique d'une plume catholique.

Veillez agréer, Cher Monsieur, l'assurance de mes sentiments dévoués.

JEAN, Évêque de Nîmes.

Versailles, le 3 avril 1928.

Cher Monsieur,

Je vous remercie de m'avoir fait remettre *La Mission Divine de la France*.

C'est avec la plus entière satisfaction que je le lis.

Il mériterait d'être entre les mains de tous les vrais Français. Ils y verraient que, de par Dieu, le salut de la France est dans son retour à une Monarchie Chrétienne.

Veillez croire, Cher Monsieur, à tout mon religieux dévouement.

CARON, Prêlat de la Maison de Sa Sainteté, Ancien Supérieur du Petit Séminaire.

A ces lettres, nous tenons à associer le souvenir de S.G. Monseigneur Nègre, Archevêque de Tours, qui aimait à répandre notre étude. Il nous l'a bien souvent affirmé. Nous n'oublions pas non plus l'intrépide Monseigneur Marty, Évêque de Montauban, qui, le jour même où il avait reçu ce petit livre, avant même de le lire, avait voulu immédiatement nous écrire: «Dès aujourd'hui, je veux vous envoyer mon affectueux merci avec mes vœux pour le plein succès de votre ouvrage». Tous deux nous témoignaient une très affectueuse bienveillance et nous honoraient de leur confiance. Ils ont été des guides très sûrs, un réconfort puissant et une lumière très vive pour notre âme au milieu de nos luttes pour la défense de la vérité totale, vérité qui unit dans un même amour Dieu, la France et le Roi.

PRÉFACE POUR LA DEUXIEME EDITION.

Le temps est aux histoires et à la philosophie de l'histoire. Un récent travail de M. Jacques Bainville, par exemple, a connu un des plus gros succès de librairie de ces dernières années. Mais on sait les lacunes de l'ouvrage. Il est d'un royaliste d'Action Française malheureusement incroyant, et l'auteur vise, surtout à y définir l'œuvre politique de la monarchie capétienne : d'où l'unité, l'intérêt et aussi les limites de son remarquable essai. Car, au-dessus des desseins même les plus sages d'un gouvernement ou d'une dynastie, plane, pour nous catholiques, l'action de la Providence. Action permanente et visible, sinon pour nos faibles yeux dans tout le détail de la vie des peuples, du moins dans ses lignes principales au courant des siècles. Ainsi saint Augustin, Bossuet, de Maistre ont-ils su saisir les traits de ce gouvernement divin à travers l'histoire universelle. Et comment n'en trouverait-on pas les traces à travers nos quinze cents ans d'histoire de France? M. A. L. de la Franquerie s'est efforcé à bon droit de les relever.

Oui, au-dessus de nos dynasties nationales, il est un Souverain qui n'a cessé de régner sur notre pays depuis les origines. Roi Tout-Puissant, maître de la terre entière, mais qui S'est réservé d'exercer plus particulièrement sur nous Son empire. C'est Jésus-Christ. Et ce Roi, mieux encore que Ses lieutenants en terre, a eu sur nous Ses manifestes desseins séculaires, attentifs et persévérants, attestés par des milliers de monuments authentiques et par de glorieuses légendes incorporées aujourd'hui à toute notre vie nationale. Il n'est pas permis à un catholique d'ignorer, de méconnaître ou de taire cette autre Histoire de la France sur le plan surnaturel. Elle seule rend pleinement compte, plus que la constance politique de nos princes ou la valeur militaire de nos soldats, de ces longues réussites qui ont placé, au-dessus du miracle grec ou du miracle romain, ce qu'il est beaucoup plus légitime d'appeler le «miracle français», chef-d'oeuvre le plus complet de la plus haute civilisation «indivinement» irréalisable parmi les hommes, selon le grand mot de Joseph de Maistre.

M. A. L. de la Franquerie donne excellemment les actes de cette souveraineté, très réellement exercée par le Christ sur la France, depuis le baptême de Clovis jusqu'à nos jours ; et s'il ne se pique, dans le choix de ses documents ni de sévérité critique ni d'érudition oiseuse, du moins a-t-il le mérite de fournir toutes les pièces importantes, susceptibles d'être versées au procès, depuis le légendaire testament de saint Remy jusqu'au secret de la Salette. Sous ce rapport, son travail, complet, clair, bien ordonné, peut rendre les meilleurs services au lecteur et même aux conférenciers.

Il complète et corrige ce que celui de M. Jacques Bainville avait de trop rationaliste pour des catholiques d'Action Française¹, soucieux de ne laisser laïciser ni notre passé ni notre avenir par leurs amis pas plus que par leurs ennemis. Le rôle des Sectes est suffisamment indiqué, et nul doute que sur ce canevas facile, à force de recherches, de mises au point et d'éloquence, le jeune écrivain n'arrive à élever peu à peu un monument de dimensions plus vastes sur des bases consolidées, tout à fait digne de sa foi, de son zèle et de son talent.

Telle puisse être du moins sa récompense.

E. JOUIN, Protonotaire apostolique, Curé de Saint-Augustin.

AVANT-PROPOS DE LA PREMIERE EDITION

L'an dernier, nous devions prendre la parole, dans une réunion de Jeunesse au Sacré-Cœur ; à cet effet nous avons jeté quelques pensées sur le papier ; mais une cérémonie de famille nous a empêché de réaliser notre désir. Les idées que nous voulions développer alors résumant le but de cet ouvrage : éclairer les âmes droites et servir la France. Nous croyons donc pouvoir en transcrire ici quelques-unes à titre d'avant-propos :

MES CHERS AMIS,

Sans autre préambule, entrons dans le vif du sujet. Depuis longtemps déjà, mais plus spécialement depuis la Guerre, nous assistons à un spectacle effrayant d'anarchie dans tous les domaines : religieux², international, politique, intellectuel, artistique, social, économique, financier, etc. et enfin familial. Si la Famille elle-même est atteinte, c'est la preuve que le mal est très profond ; quand le Père n'est plus respecté, la société court aux abîmes, car la Famille est à la base de tout l'édifice.

Pourquoi la Famille, après la société, a-t-elle été atteinte ?

La raison est simple, on a voulu rejeter Dieu de la Nation !

Le mal remonte très loin, à ces philosophes tous soudoyés par la Prusse et l'Angleterre qui pervertirent l'Ame Française en lui inoculant, goutte à goutte, le venin maçonnique et protestant.

L'école historique actuelle tend de plus en plus à montrer que, ce que certains appellent la «grande Révolution» fut avant tout, l'œuvre de l'étranger... N'est-ce pas un Anglais, Robert Pigott, qui inventa le bonnet phrygien ; un autre, Thomas Paine, qui rédigea les «Immortels Principes de la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen» !

Quel intérêt avaient donc les Puissances Protestantes à provoquer la Révolution chez nous ? Le voici : En 1789, la France était le premier Pays du Monde. Pas un coup de canon ne se pouvait tirer en Europe sans son consentement. C'était elle qui dirigeait les autres Peuples !... Aujourd'hui nous la voyons tantôt à la remorque de l'Angleterre, tantôt à celle de l'Allemagne ; tellement peu respectée que notre belle langue française qui avait, même après la défaite de 1870, conservé le privilège d'être la seule langue diplomatique, l'a perdue après la victoire de 1918 !

Avant la Révolution, la France était le Pays le plus prolifique et le plus peuplé... Aujourd'hui le fléau de la dépopulation nous ronge et s'il continue, nous fera descendre au rang de petite Puissance.

¹ L'auteur tient à préciser qu'il n'appartient pas à l'Action Française et est Royaliste de droit divin.

² Nous appliquons le terme *anarchie* dans le domaine religieux aux ravages causés par les hérésies et les erreurs de l'américanisme, du sillonnisme, du modernisme et de l'immanentisme qui découlent toutes du libéralisme et ont imprégné un grand nombre d'âmes, pleines de bonne volonté, qui le plus souvent ne se rendent pas compte de l'erreur dans laquelle elles vivent.

Hier elle était le Pays le plus prospère, le plus riche et le plus uni... Aujourd'hui, on ne veut plus travailler, on veut jouir; la banqueroute est à nos portes et aussi la guerre civile, qui débute le plus souvent par la guerre religieuse !

Naguère on était passionné pour la gloire de la Patrie... Aujourd'hui on traîne le Drapeau dans le fumier ! Un seul mot poignant résume la situation : la France se meurt !... La France se meurt d'avoir renié son Dieu et ses traditions ancestrales.

Le voilà le résultat qu'ils ont recherché, nos ennemis ! C'est qu'ils avaient bien compris que tant que notre France serait fidèle à ses traditions catholiques, elle serait forte : l'Histoire était là pour le leur prouver. Que fallait-il donc pour nous arracher le premier rang que nous tenions ? Nous déchristianiser... Et pour nous déchristianiser... abattre tout d'abord le Trône, pour pouvoir atteindre ensuite l'Autel, ainsi préalablement désarmé...»

Ce sont ces traditions ancestrales, c'est cette mission providentielle de la France dans le Monde, que nous voulons exposer brièvement. Combien de Français vont répétant : «*GESTA DEI PER FRANCO*», qui ne pourraient pas prouver seulement par quelques faits l'exactitude de ce glorieux adage. Elle est trop ignorée, cette mission, et pourtant elle est la clé de voûte de toute notre Histoire, l'explication du passé et le garant de l'avenir.

Des ouvrages importants ont été publiés sur ce sujet, mais la plupart de nos Prêtres et des Fidèles ne les connaissent pas. Nous avons pensé qu'un petit livre pourrait être utile pour rappeler aux Catholiques le glorieux passé de notre France, de cette France qui unissait dans un même amour les deux Architectes qui ont cimenté tous ses éléments épars et en ont fait un bloc d'une solidité telle qu'aucune épreuve n'a pu le désagréger : DIEU ET LE ROI !

Le lecteur verra que nous nous sommes appuyés tout au long du récit sur le témoignage et les appréciations de Prêtres, de Prélats, de Papes ; c'est à dessein, le sujet chevauchant également sur les questions politiques et religieuses.

Puisse ce petit livre, en faisant connaître un peu plus notre Histoire, faire l'union de tous les honnêtes gens «au Saint Royaume de France». «L'histoire imparfaitement observée nous divise : c'est par l'Histoire mieux connue que l'œuvre de conciliation doit commencer», a dit l'un des plus grands Maîtres de la science historique Fustel de Coulanges. C'est là tout le but de ce modeste travail.

Il soulèvera sans doute des critiques, nous serons heureux de les connaître. Mais dès maintenant nous tenons à déclarer que nous ne répondrons pas à ceux qui nous blâmeraient de nous appuyer sur des faits surnaturels, dûment contrôlés ; car nous faisons nôtre ce jugement de l'Abbé Darras dans son Histoire de l'Eglise¹ :

«La physionomie d'une époque n'est vraie, qu'autant qu'elle est complète : la scinder, c'est la travestir et au lieu d'un portrait il ne nous reste entre les mains qu'une caricature...

«Voilà pourquoi on peut considérer comme un crime de lèse-Nation chez les Écrivains modernes, le silence de parti-pris ou de détestable respect humain, qui force les uns ou les autres à supprimer dans notre Histoire nationale tout ce qui est profondément vital, c'est-à-dire l'intervention de Dieu ou de Ses Saints».

Nous ne voulons pas être de ceux-là ! nous souvenant, comme le dit Pierre l'Ermite, que «le plus pauvre écrit qui défend les idées éternelles, pèse plus devant Dieu que le volume à succès que s'arrachent les mains impies du monde».

Écrit en ce jour de la Canonisation de la Petite Thérèse de l'Enfant Jésus, 17 Mai 1925.

AVANT-PROPOS DE LA DEUXIEME EDITION

Nous tenons à préciser que pour répondre au désir qui nous a été exprimé à plusieurs reprises par quelques-uns de nos Archevêques et Évêques de France, nous avons ajouté dans cette seconde édition les chapitres sur les Croisades, sur l'Esprit Apostolique de la Royauté et sur la Loi Salique et le choix Divin. Nous avons en outre profondément modifié et complété ceux relatifs au Sacre, au Miracle des Écrouelles, au Caractère familial de la Royauté, à Charlemagne, saint Louis, Jeanne d'Arc, Henri IV, Louis XVI, Napoléon, et au plus grand des châtiments : la République. Les autres modifications sont sans importance : quelques précisions, quelques détails qui ne changent en rien le fonds de l'ouvrage.

A Bétous par Sorbets, Gers, le 15 août 1935.

CINQUIEME EDITION

AU SACRE-CŒUR, ROI DE FRANCE.
A NOTRE-DAME, REINE DE FRANCE.
A SAINT MICHEL, ANGE GARDIEN DE LA FRANCE ET DU ROI.
A JEANNE LA PUCELLE,
MARTYRE POUR LA FRANCE ET POUR LE ROI
ET HERAUT DE LA ROYAUTE UNIVERSELLE DU CHRIST.
A SAINTE THERESE DE L'ENFANT JESUS,
PATRONNE SECONDAIRE DE LA FRANCE.
A SAINT LOUIS, ROI DE FRANCE
ET A TOUS LES SAINTS PROTECTEURS DE LA FRANCE.
AU GRAND ROI QUE DIEU VA REVELER, DONT LE REGNE
ASSURERA LE TRIOMPHE DU SACRE-CŒUR
ET DU CŒUR IMMACULE DE MARIE

La vérité vous délivrera. Saint JEAN.

¹ Histoire Universelle de l'Église, t. XII, p. 387-388

A qui veut régénérer une Société quelconque en décadence,
on prescrit avec raison de la ramener à ses origines.
LÉON XIII, *Rerum novarum*, 15 mai 1891

De parti de l'ordre, capable de rétablir la tranquillité au milieu de la perturbation
des choses, il n'y en a qu'un : Le parti de ceux qui veulent Dieu, le parti de Dieu.
Pis X, *E. Supremi*, 4 oct 1903)

Il faut pour que la France soit sauvée, que Dieu y rentre en Maître pour que j'y puisse régner en Roi.
Comte de CHAMBORD.

Bien comprise, la fidélité à la Monarchie est un hommage rendu à la majesté divine.
R. Mère Camille de Soyecourt, carmélite.

AVANT-PROPOS DE LA CINQUIÈME ÉDITION

Le Christ, comme Dieu et même comme Homme uni à la Personne Divine, a droit de régner sur le monde. Il est libre de choisir Ses instruments pour établir Sa Royauté. Si donc Il a choisi la France et ses rois, qu'on le veuille ou non, il faut bien s'incliner. Mais pour accepter, il convient que cette mission soit prouvée.

Trop nombreux affirment : «*Gesta Dei per Francos*» qui établiraient difficilement la vérité de ce glorieux adage. Il nous a donc paru plus opportun que jamais (en présence de l'anarchie spirituelle, intellectuelle et morale du monde moderne) d'exposer brièvement cette mission providentielle de la France qui a valu à notre pays d'être, au dire de Jeanne d'Arc, «le plus beau Royaume après celui du Ciel».

Il faut que les Français connaissent cette mission et en pénètrent l'exceptionnelle grandeur afin qu'ils puissent être les dociles instruments de la Providence dans l'exécution des desseins divins sur le monde et, par l'élan de leur dévouement et de leur amour envers Dieu se montrent dignes de cette mission qui est la clé de voûte de l'Histoire de France, l'explication de son passé et le garant de son avenir ; mission qui constitue, après celle du peuple d'Israël, le privilège le plus glorieux et le plus transcendant qui ait jamais été accordé à aucun peuple : promouvoir la Chrétienté et assurer le triomphe de la Royauté du Christ sur le monde. *Non fecit taliter omni nationi...*

Il importe également que les autres peuples et leurs Gouvernements se convainquent de la réalité de cette mission divine de la France - tant de fois affirmée solennellement par Dieu à la Pucelle et par tant de papes, au nom du Christ. Alors seulement ils s'inclineront devant la volonté divine et reconnaîtront cette primauté du Roi et de la France sur tous les autres Souverains et États comme voulue et établie par Dieu, en vue du bien commun des peuples, afin que triomphe la Royauté Universelle du Christ, seule garante de la paix générale et de la prospérité dans la charité et l'amour ici-bas, et de la béatitude éternelle en vue de laquelle les hommes ont été créés.

Certains diront que l'auteur de cette étude fait le jeu d'un parti politique ou d'un nationalisme intransigeant, étroit et condamnable. Il s'y refuse et se situe sur un plan infiniment supérieur à toutes ces contingences humaines, sur le seul plan solide, celui de la volonté de Dieu tant de fois affirmée. Car la seule réalité qui importe et compte, la seule qui doive dicter tous les actes des États comme des individus est cette volonté divine devant laquelle, tôt ou tard, de gré ou de force, il faudra bien s'incliner.

Le seul problème à résoudre est donc le suivant :

Oui ou non, Dieu a-t-il voulu et affirmé que le Roi et la France inséparables l'un de l'autre ont une mission divine à remplir dans le monde, que la France est, par excellence, le Royaume de Dieu, et le Roi de France Son Lieutenant, en vue d'assurer le triomphe de la Royauté universelle du Christ ?

Ce livre basé sur des documents irréfutables n'a pas d'autre but que d'apporter la réponse affirmative à cette question, résumée par ces deux fulgurantes et solennelles déclarations du pape Grégoire IX, écrivant à saint Louis :

«Ainsi, Dieu choisit la France de préférence à toutes les autres nations de la terre pour la protection de la Foi catholique et pour la défense de la liberté religieuse. Pour ce motif, LE ROYAUME DE FRANCE EST LE ROYAUME DE DIEU ; LES ENNEMIS DE LA FRANCE SONT LES ENNEMIS DU CHRIST» ;

et de la Pucelle, proclamant au nom de Dieu :

«Vous ne tiendrez pas le Royaume de France, de Dieu le Roi du Ciel... mais le tiendra le Roi Charles, VRAI HERITIER, CAR DIEU LE ROI DU CIEL LE VEUT.

«Gentil Dauphin, vous SEREZ LIEUTENANT DU ROI DES CIEUX QUI EST ROI DE FRANCE.

«TOUS CEUX QUI GUERROIENT AU SAINT ROYAUME DE FRANCE, GUERROIENT CONTRE LE ROI JESUS, ROI DU CIEL ET DE TOUT LE MONDE».

Puisse cette étude éclairer les âmes et les intelligences et contribuer ainsi à l'accomplissement des desseins d'infinie miséricorde de Dieu sur le monde : à savoir, grâce à l'action concertée du Souverain Pontife et du Roi de France, l'instauration et le triomphe du règne conjoint du Sacré-Cœur et du Cœur Immaculé de Marie.

15, 22, 25 août 1955.

LIVRE I

LA MISSION DIVINE DE LA FRANCE

«Chaque Nation, comme chaque individu, a reçu une mission qu'elle doit accomplir» a dit Joseph de Maistre. Celle de la France est d'exécuter les gestes de Dieu, «*Gesta Dei per Francos*».

Et le grand Philosophe d'ajouter :

«Le châtimeut des Français sort de toutes les règles ordinaires et la protection accordée à la France en sort aussi ; mais ces deux prodiges réunis se multiplient l'un par l'autre, et présentent un des spectacles les plus étonnants que l'œil humain ait jamais contemplés¹».

Strabon, le grand Géographe de l'Antiquité, semble l'avoir pressenti quand il écrit de la Gaule :

«Personne ne pourrait douter, en contemplant cette œuvre de la Providence, qu'Elle n'ait disposé ainsi ce Pays avec intention et non au hasard».

En effet, Dieu a toujours préparé Ses voies. De toute éternité, dans Sa prescience des événements, Il avait jeté Son dévolu sur notre pays et choisi notre peuple pour succéder au peuple Juif et remplir, pendant l'ère chrétienne, la mission divine qui avait été assignée à ce dernier sous l'Ancien Testament.

Cette mission a été et demeure la plus glorieuse, assurément, de toutes celles qu'Il a jamais confiées à une nation. Aussi, parce que cette mission en raison même de son importance fera encourir fatalement à la France les assauts répétés de l'Enfer déchaîné, va-t-Il, dans Sa prescience des événements, lui donner un protecteur d'autant plus puissant que les attaques infernales seront plus farouches. Il choisit alors le plus puissant et le premier de tous les Anges, le Chef de toutes les Milices Célestes, le grand vainqueur de Satan: saint Michel, qui est associé à toutes les grandes pages de notre histoire, inspira personnellement notre Jeanne d'Arc et lui déclara «Je suis Michel, le Protecteur de la France²».

Déjà, les peuplades de la Gaule croyaient à l'immortalité de l'âme et méprisaient la mort et, bien avant la naissance du Christ, avaient le culte de la Vierge qui devait enfanter le Sauveur du Monde, culte que Notre-Dame de Chartres a continué en le christianisant.

Dans la lutte engagée entre Vercingétorix et César cinquante ans avant l'avènement du christianisme ne peut-on voir encore l'un des signes de la prédestination de notre pays, dont le jeune chef inflige à Rome (c'est-à-dire au paganisme officiel) la sanglante défaite de Gergovie ? Éphémère victoire, sans doute, puisque l'héroïque chef gaulois est vaincu en définitive et que, magnanimement pour sauver son peuple des représailles romaines, il s'offre en holocauste, est traîné en esclave derrière le char de César et est égorgé à Rome dans cette prison Mamertine où, un siècle plus tard, le premier Vicaire du Christ, saint Pierre, sera crucifié.

Autre marque de la prédestination de notre Pays : le seul être qui ait volontairement apporté un soulagement matériel au Divin Maître au cours de sa Passion, Véronique, n'était-elle pas une Gauloise, originaire de Bazas ? Le premier converti du Sacré-Cœur, qui fut aussi le premier à oser proclamer la divinité du Sauveur, Longin, n'était-il pas gaulois lui aussi ? N'est-il pas logique, puisque notre Patrie a une mission divine à remplir, que Dieu ait voulu que ce soit une femme de chez nous qui transmette au monde entier l'image de sa Sainte Face et qu'un soldat de notre Pays ouvre son Cœur adorable d'où devaient jaillir tous les trésors de grâce, d'amour et de résurrection qui, depuis lors, ne cessent d'embraser les âmes droites et qui doivent les irradier davantage encore à l'approche des derniers temps.

Ajoutons encore qu'en mourant, Notre-Seigneur regardait du côté de l'Occident, et que, le jour de son Ascension glorieuse en montant au ciel, Son regard se portait toujours du même côté, comme s'Il avait voulu unir dans un même geste d'amour suprême Rome et notre France, Son Eglise et Son Royaume de prédilection³.

Enfin, les premiers Évangélistes qui apportent à la Gaule «la bonne Nouvelle» sont Madeleine, Marthe et Lazare. Lazare, image de la résurrection de la France. Madeleine, la grande pécheresse, mais l'âme au grand repentir et au grand amour qui symbolise à l'avance notre France pécheresse d'aujourd'hui, et notre France repentante et amoureuse de demain ; Madeleine, que le Christ a sauvée d'un regard et pour laquelle Il eut une toute particulière et tendre affection. En donnant à notre Pays Ses amis de dilection, le Sauveur pour la première fois lui donnait Son Cœur.

De son côté, la Vierge Immaculée voulut également manifester avec éclat l'amour dont Son Cœur débordait pour notre Pays. A ces Amis de dilection que Son Fils envoie en Gaule, Elle confie ce qu'Elle a de plus sacré au monde, le corps de Sa Mère, sainte Anne, pour qu'ils le déposent dans notre sol, pour bien montrer qu'Elle considérait que notre Peuple était plus capable qu'aucun autre de La remplacer sur terre pour entourer cette tombe si chère de respect, de vénération et d'amour.

Puis, si l'on en croit le Martyrologe Romain, le Pape saint Clément envoie dans notre pays Denys de l'Aréopage, converti par saint Paul et qui a assisté la Vierge à ses derniers moments. Denys s'installe à Lutèce et fait de nombreuses conversions.

Après plusieurs arrestations et supplices, il est décapité avec quelques autres Chrétiens, sur la Colline de Mars, appelée depuis lors Mons Martyrum ou Montmartre⁴, et enseveli à Saint-Denis. Ses restes furent, de tous temps, l'objet

¹ *Considérations sur la France*, ch. II, p. 8 et p. 27.

² Voir : de la Franquerie : *Mémoire pour le renouvellement de la Consécration de la France à Saint Michel*, préfacé par S. Exc.. Monseigneur de la Villerabel, Évêque d'Annecy.

³ Voir les recherches de saint Ignace de Loyola par les Bollandistes.

⁴ A l'endroit même où a été édifié le Sacré-Cœur.

d'une vénération particulière, et il y a bien peu d'événements de notre Histoire auxquels l'Abbaye de Saint-Denis ne soit mêlée. La Basilique est le sanctuaire où sont enterrés tous nos Rois et où est déposée la vieille Bannière qui nous a si souvent conduits à la victoire au cri de «Mont-joye Saint-Denis». Aussi n'est-on pas surpris de voir un Allemand, l'auteur de «La Mystique divine, magique et diabolique¹» s'écrier :

«Détruisez la basilique de Saint-Denis : dispersez au vent les ossements de leurs Rois ; abattez, réduisez en cendres cette Basilique de Reims, où fut sacré Klodowig, où prit naissance l'Empire des Francs, faux frères des nobles Germains ; incendiez cette Cathédrale».

Il avait bien compris, le misérable, ce que sont Reims et Saint-Denis : les deux symboles de notre Histoire Nationale. Il ne faisait, il est vrai, que continuer les traditions sauvages de sa race. Déjà, au début des invasions barbares, le général romain Cerialis disait très justement aux Gaulois :

«Les mêmes motifs de passer en Gaule subsistent toujours pour les Germains : l'amour des plaisirs, celui de l'argent, et le désir de changer de lieu. On les verra toujours, quittant leurs solitudes et leurs marécages, se jeter sur les Gaules si fertiles, pour asservir vos champs et vos personnes...²»

Cerialis avait dit vrai. Pendant plusieurs siècles, les tribus germaniques ne cessèrent de ravager la Gaule. C'était le temps où nos Évêques prenaient la tête de la résistance aux envahisseurs et méritèrent de s'appeler les défenseurs de la cité ; le temps où les Monastères étaient les refuges de la civilisation et où les moines défrichaient non seulement le sol de notre France, mais son âme et y semaient à profusion toutes les vertus qui devaient y germer en une éclosion magnifique et nulle part égalée. Comment ne pas citer saint Martin, le grand apôtre de nos campagnes et le fondateur de Ligugé... ? Déjà, à cette époque, la foi rayonnait de la Gaule sur les autres Pays : saint Patrick qui convertit l'Irlande n'était-il pas un disciple de l'Évêque de Tours... ?

Au milieu du V^e siècle, pour châtier le monde tombé dans l'arianisme, Dieu permit qu'Attila ravageât, avec ses Huns, les peuples hérétiques. Redoutable par son génie et par sa cruauté, il mit tout à feu et à sang sur son passage, égorgeant les populations terrifiées. Quand le châtiment eut été assez grand, Dieu suscita alors un autre Chef pour vaincre celui qui s'appelait justement "le fléau de Dieu" et sauver son Eglise : Mérovée, le Roi des Francs. Mérovée était païen, mais il avait l'âme généreuse et le cœur droit ; il souffrait de voir les tortures des populations chrétiennes et résolut d'arrêter l'envahisseur. Il le rencontra aux Champs Catalauniques, non loin de Reims, où son petit-fils, Clovis, devait être baptisé et sacré. Il tailla en pièces les Huns qui s'enfuirent de l'autre côté du Rhin, laissant au vainqueur un immense butin. Mérovée avait sauvé le monde chrétien et magnifiquement inauguré les gestes de Dieu par les Francs. Aussi Dieu permit-il qu'il donnât son nom à la première branche de nos Rois.

Comme s'il voulait que notre Pays ne fût étranger à aucun des grands événements chrétiens, Dieu permit qu'il fût mêlé au triomphe de l'Eglise sur l'Empire Romain. L'homme choisi par le Christ pour être le sauveur de la chrétienté fut Constantin l'Empereur des Gaules. Et c'est sur notre sol, à la tête de ses légions, composées en partie d'hommes de chez nous que la croix lumineuse lui apparût avec cette fulgurante promesse de victoire : *In hoc signo vinces !* et qu'il se convertit³.

«Quand le temps fut arrivé, que l'Empire Romain devait tomber en Occident, Dieu, qui livra aux Barbares une si belle partie de cet Empire, et celle où était Rome, devenue le Chef de la Religion, destina à la France des Rois qui devaient être les défenseurs de l'Eglise. Pour les convertir à la Foi, avec toute la belliqueuse Nation des Francs, Il suscita un saint Remy, homme apostolique, par lequel Il renouvela tous les miracles qu'on avait vus éclater dans la fondation des plus célèbres Églises, comme le remarque saint Remy lui-même dans son testament.

«Ce grand Saint et ce nouveau Samuel, appelé pour sacrer les Rois, sacra ceux de France, en la personne de Clovis, comme il dit lui-même, pour être les perpétuels défenseurs de l'Église et des pauvres, qui est le plus digne objet de la Royauté. Il les bénit et leurs successeurs, qu'il appelle toujours ses enfants, et pria Dieu, nuit et jour, qu'ils persévérassent dans la Foi : prière exaucée de Dieu avec une prérogative bien particulière, puisque la France est le seul Royaume de la Chrétienté qui n'a jamais vu sur le trône que des Rois enfants de l'Église⁴».

Le savant Cardinal Baronius écrit dans ses *Annales ecclésiastiques*⁵ :

«A la chute de l'Empire d'Occident, trois races de barbares occupaient les Gaules : les Goths, les Burgondes et les Francs.

«Tout marchant à la dérive, la Divine Providence destina à survivre et à s'épanouir dans les âges futurs, le seul de ces peuples où devait s'épanouir aussi, au plus haut degré, le culte de la piété, de cette piété dont Childéric fut la fleur et Clovis le fruit⁶.

«Pour protéger son Eglise naissante contre les flots envahissants de l'hérésie⁷ et de la barbarie qui régnaient sur tous les trônes d'Orient et d'Occident...

¹ Voir Santo : *Les crimes allemands et La chaîne infernale et ses 33 anneaux*.

² P. Champion : *Galerie des Rois*, p. 22.

³ La tradition bourguignonne place l'apparition de la Croix dans la région de Paray-le-Monial (cf. le musée du Hiéron à Paray-le-Monial), d'autres disent que ce fut lorsqu'il traversait les Alpes.

⁴ Bossuet : *Politique tirée de l'Écriture Sainte*, L.v. VII, art. 6, 14^e prop.

⁵ Cæsar Baronius, *Annales ecclésiastici*, 1593-1607, t. IV, p. 420. Bibli. Nat. H. 106.

⁶ «Deproratis penitus rebus Divina Providentia factum est ut ejus tantum modo gentis regnum ad posteros feliciter propagaretur, penes quam cultus pietatis foret excellentius effulsurus, cujus in Childerico ut dictum est flores apparuerunt, in Clodoveo autem collecti sunt fructus».

⁷ L'Arianisme.

«...Dieu paraît avoir institué les Rois de France et les a fait s'élever sur les ruines des peuples non Catholiques disparus.

«C'est pour cela que tous les peuples entachés d'hérésie... furent expulsés ou absorbés par les Francs, suivant la parole de Notre Seigneur : *Tout arbre que n'a point planté mon Père sera arraché* (Mat, xv, 13)

«C'est pour cela que le Royaume des Francs s'est épanoui dans une riche et luxuriante végétation arrosée par sa piété...

«Tout cela est d'une évidence qui se touche du doigt.

«...Il ne fallait rien moins qu'un tel saint (Remy), d'une telle vertu, d'une telle inspiration divine pour amener des ténèbres de la gentilité à la lumière de l'Évangile, la noble Nation des Francs et son très illustre Roi.

«Comme il ne fallait rien moins qu'un tel Roi (Clovis), pour illustrer le premier de tous et à jamais, son royaume de l'impérissable éclat de la religion du Christ, pour entourer d'un amour sans défaillance, d'une protection perpétuelle, cette même religion du Christ».

C'est ce que reconnaissait le Pape Pélage II :

«Ce n'est pas en vain, ce n'est pas sans une admirable disposition que la Providence a placé la catholique France aux portes de l'Italie et non loin de Rome ; c'est un rempart qu'Elle ménageait à toutes deux¹».

Mission providentielle de la France, proclamée par Grégoire IX écrivant à saint Louis :

«De même qu'autrefois la tribu de Juda reçut d'en haut une bénédiction toute spéciale parmi les autres fils du Patriarche Jacob ; de même le ROYAUME DE FRANCE EST AU-DESSUS DE TOUS LES AUTRES PEUPLES, COURONNE PAR DIEU LUI-MEME DE PREROGATIVES EXTRAORDINAIRES. LA TRIBU DE JUDA ETAIT LA FIGURE ANTICIPEE DU ROYAUME DE FRANCE²».

LE PACTE DE TOLBIAC

Trois grands saints de France se trouvent participer à la Conversion de Clovis :

- saint Remy, dont nous allons voir les principaux Miracles en faveur de ce Prince et des Rois ses successeurs ;
- sainte Clotilde qui, par son exemple, a une grosse influence sur le Roi, son époux ;
- et la Patronne de Paris³, l'amie de la Reine, sainte Geneviève qui 30 ans auparavant avait sauvé la ville des hordes d'Attila (451), et lui évita la famine au moment où, encore entre les mains des Romains, elle était assiégée par Clovis, dont elle avait préparé la conversion dès le règne de Childéric, sans être parvenue, malgré sa très grande influence, à amener ce dernier prince aux lumières de la foi ; sainte Geneviève qui voulait reconstruire un temple magnifique en l'honneur de saint Denis.

Comme tout se tient dans notre Histoire de France ! Il semble qu'un lien mystique unit tous ceux que Dieu a envoyés pour nous sauver miraculeusement ; saint Denis, qui aurait approché la mère du Sauveur, et sainte Madeleine inspirent à notre pays un culte tout spécialement confiant à la Vierge qui, en retour, lui marque sa prédilection par ses nombreuses apparitions. Sainte Geneviève revivifie le culte de saint Denis ; Jeanne d'Arc (que Dieu fait naître à Domremy⁴) renouvelle le pacte de Clovis et de saint Remy, et dépose en hommage ses armes à l'Abbaye de Saint-Denis, etc... Comme si chacun d'eux voulait faire toucher du doigt au peuple de France, qu'il n'est qu'un des artisans du même édifice ; qu'il ne fait que continuer l'œuvre du précédent missionnaire divin ; et cela de par la volonté du Tout-Puissant !

Sur le point de succomber sous les forces ennemies à Tolbiac, Clovis invoque le Dieu de Clotilde, le Christ, et promet de se convertir au Catholicisme s'il est vainqueur. Il obtient une victoire éclatante contre les Allemands.

«C'est dans toute l'exaltation de sa victoire surnaturelle qu'il dicta, dans un magnifique élan de foi et de reconnaissance, le superbe décret, vibrant d'enthousiasme et d'amour, qui voue la France à jamais, aussi longtemps qu'elle existera au règne de Jésus-Christ, exigeant qu'il fût placé comme loi constitutionnelle du Royaume des Francs⁵, la loi salique⁶ que complétèrent ses successeurs et dont voici quelques passages :

«LA NATION DES FRANCS, ILLUSTRE, AYANT DIEU POUR FONDATEUR, FORTE SOUS LES ARMES, FERME DANS LES TRAITES DE PAIX, HARDIE, AGILE ET RUDE AU COMBAT, DEPUIS PEU CONVERTIE A LA FOI CATHOLIQUE, LIBRE D'HERESIE.

«ELLE ETAIT ENCORE SOUS UNE CROYANCE BARBARE.

«MAIS AVEC L'INSPIRATION DE DIEU, ELLE RECHERCHAIT LA CLE DE LA SCIENCE, SELON LA NATURE DE SES QUALITES, DESIRANT LA JUSTICE, GARDANT LA PIETE.

¹ Migne : *Patrologiae cursus completus, patres latini*, t. LXXII, p. 706, Bibl. Nat. A, de 112 à 329.

² Labbe, Tome XI, p. 366 et 367. Lettre rappelée par saint Pie X le 13 décembre 1908 lors de la béatification de Jeanne d'Arc (actes de Pie X, t. V, p. 204 et 205).

³ «A sa mort en 512, sainte Geneviève avait été inhumée, par ordre de la Reine (sainte Clotilde), avec les membres de la famille royale. Tous nos souverains eurent en grande vénération la mémoire de la Patronne de Paris ; beaucoup se plurent à enrichir son tombeau. En 1757, Louis XV fit construire, par Soufflot, sur un plan grandiose, une basilique nouvelle qui devait remplacer la vieille église mérovingienne. On sait que la Révolution Française (cette entreprise satanique, disait Pie IX) fit brûler publiquement, puis jeter à la Seine, en novembre 1793 les reliques de sainte Geneviève. La chasse fut envoyée à la Monnaie et un décret de la Convention transforma la basilique en Panthéon pour la sépulture des grands hommes. Marat fut l'un des premiers hôtes de l'église profanée. Le gouvernement tutélaire de la Restauration rendit la basilique au culte de sainte Geneviève... En 1885, la 3^e République a de nouveau désaffecté la basilique et en a fait un Panthéon dans lequel, à côté de Voltaire et de Rousseau, elle a placé Zola le pornographe, le cœur du métèque Gambetta, complice de Bismarck, et les cendres de Jaurès le mauvais Français». Commandant Dublaix : *A. F., Chronique religieuse*, 26 août 1925).

⁴ C'est-à-dire *La Maison de Remy*.

⁵ De Maricourt et de la Morlière : *La vraie Histoire de France*.

⁶ Traduction de l'abbé Lemann d'après les *Leges Salicæ illustratæ* de Godefroy Wandelin (Anvers 1649).

«ALORS LA LOI SALIQUE FUT DICTEE PAR LES CHEFS DE CETTE NATION QUI EN CE TEMPS COMMANDAIENT CHEZ ELLE
 «PUIS LORSQUE AVEC L'AIDE DE DIEU, CLODWIGH LE CHEVELU, LE BEAU, L'ILLUSTRE ROI DES FRANCS EUT REÇU, LE PREMIER, LE BAPTEME CATHOLIQUE, TOUT CE QUI DANS CE PACTE ETAIT JUGE PEU CONVENABLE FUT AMENDE AVEC CLARTE PAR LES ILLUSTRES ROIS CLODWIGH, CHILDEBERT ET CLOTAIRE.
 «ET AINSI FUT DRESSE CE DECRET :
 «VIVE LE CHRIST QUI AIME LES FRANCS !
 «QU'IL GARDE LEUR ROYAUME ET REMPLISSE LEURS CHEFS DES LUMIERES DE SA GRACE !
 «QU'IL PROTEGE L'ARMEE !
 «QU'IL LEUR ACCORDE DES SIGNES QUI ATTESTENT LEUR FOI, LEUR JOIE, LA PAIX, LA FELICITE !
 «QUE LE SEIGNEUR JESUS-CHRIST DIRIGE DANS LE CHEMIN DE PIETE CEUX QUI GOUVERNENT !
 «CAR CETTE NATION EST CELLE QUI, PETITE EN NOMBRE, MAIS BRAVE ET FORTE, SECOUA DE SA TETE LE DUR JOUG DES ROMAINS ET QUI, APRES AVOIR RECONNU LA SAINTETE DU BAPTEME, ORNA SOMPTUEUSEMENT LES CORPS DES SAINTS MARTYRS QUE LES ROMAINS AVAIENT CONSUMES PAR LE FEU, MUTILES PAR LE FER, OU FAIT DECHIRER PAR LES BETES... »

Voilà notre première Constitution !
 Elle repose sur l'Évangile ! Deux phrases la résument :
 VIVE LE CHRIST, QUI EST ROI DE FRANCE !
 VIVE LE ROI DE FRANCE, QUI EST LIEUTENANT DU CHRIST !

Ainsi, « la France a eu ce bonheur inespéré, unique au monde, d'avoir la première bâti sa civilisation non pas sur une vérité philosophique ou religieuse quelconque, sur une vérité plus ou moins diminuée ou discutée, mais sur la vérité totale, intégrale, universelle, sur le catholicisme qui signifie la religion universelle. «Qu'en est-il résulté ?
 «C'est que la France a fondé une civilisation merveilleuse comme le monde n'en a jamais vu, qu'elle est devenue cet astre lumineux qui a couvert le monde de sa lumière, de sa chaleur et de ses bienfaits.
 «On dit «La civilisation française» et on a raison ; mais cette civilisation n'est pas autre chose que la civilisation catholique, apostolique et romaine et elle n'est dite française que parce que c'est la France qui en a tenu le flambeau !
 «Aujourd'hui encore, dans tout l'Orient, malgré les Combes, les Clemenceau, les Briand, catholiques et français sont synonymes, et tous les catholiques, fussent-ils espagnols, anglais ou italiens, etc... sont désignés sous le nom générique de Francs !
 «Ah ! la France avait pris pour base la pierre angulaire même de l'Eglise : le Christ ; quoi d'étonnant qu'elle ait bénéficié de l'universalité du Christ et de l'Eglise ?
 «Et voilà, pour le dire en passant, le véritable Internationalisme de la France ! Mais c'est celui de l'Évangile, non celui du Talmud ou de la libre pensée, celui de l'Eglise romaine, non celui de la synagogue de Jérusalem, du temple de la rue Cadet ou de l'Eglise de Genève ! Mais cet internationalisme loin de détruire la personnalité de la France, la suppose ! Comment le flambeau de la Vérité catholique rayonnera-t-il, si vous supprimez le porte-flambeau ?¹»

LE BAPTISTÈRE DE REIMS

Le miracle auquel on ne veut plus croire existe à l'état permanent : c'est notre HISTOIRE. On peut dire avec l'Abbé Vial² que

« Lourdes, La Salette, Pontmain, Notre-Dame des Victoires, etc,... ne sont que les avant-derniers anneaux d'une longue chaîne de miracles qui va du Baptistère de Reims, où est née la France, à la Basilique du Sacré-Cœur où elle ressuscitera, en passant par les cycles bénis de saint Bernard, de saint Louis, de Jeanne d'Arc, du Curé d'Ars » ; nous ajouterons aussi de sainte Thérèse de l'Enfant Jésus.

SAINT REMY ET LE BAPTISTERE DE REIMS SONT POUR LA FRANCE CE QUE MOÏSE ET LE SINAÏ FURENT POUR LE PEUPLE JUIF.

Le 19 décembre 1907, à l'Archevêque de Reims, Monseigneur Luçon, nouvellement promu Cardinal, saint Pie X déclarait³ :

« Reims conserve la source baptismale d'où est sortie toute la France Chrétienne, et elle est justement appelée pour cela le Diadème du Royaume. C'était une heure ténébreuse pour l'Église de Jésus-Christ. Elle était d'un côté combattue par les Ariens, de l'autre assaillie par les Barbares ; elle n'avait plus d'autre refuge que la prière pour invoquer l'heure de Dieu. Et l'heure de Dieu sonna à Reims, en la fête de Noël 496. Le baptême de Clovis marqua la naissance d'une grande nation : la tribu de Juda de l'ère nouvelle, qui prospéra toujours tant qu'elle fut fidèle à l'orthodoxie, tant qu'elle maintint l'alliance du Sacerdoce et du Pouvoir public, tant qu'elle se montra, non en paroles, mais en actes, la Fille aînée de l'Église ».

Dans la nuit de Noël 496, à minuit, au jour anniversaire et à l'heure même de Sa naissance, le Christ lors de la naissance spirituelle de notre France et de nos Rois voulut par un miracle éclatant affirmer la mission divine de notre Pays et de la Race Royale de Mérové, au moment même où saint Remy va proclamer cette mission au nom du Tout-Puissant, pour sanctionner solennellement les paroles divinement inspirées de Son ministre. A minuit, alors que le Roi, la Reine et leur suite sont là,

¹ Abbé Vial : *Jeanne d'Arc et la Monarchie*, chapitre II, p. 26 et 27.

² Abbé Vial, op. cit. p. 62, sans oublier les apparitions de la rue du Bac et de Pellevoisin.

³ Bulletin du Diocèse de Reims, 28 déc. 1907, p. 621.

«SOUDAIN, raconte Hincmar, Archevêque de Reims, UNE LUMIERE PLUS ECLATANTE QUE LE SOLEIL INONDE L'EGLISE ! LE VISAGE DE L'EVEQUE EN EST IRRADIE ! EN MEME TEMPS RETENTIT UNE VOIX : LA PAIX SOIT AVEC VOUS ! C'EST MOI ! N'AYEZ POINT PEUR ! PERSEVEREZ EN MA DILECTION !¹»

Quand la voix eut parlé, ce fut une odeur céleste qui embauma l'atmosphère.

«Le Roi, la Reine, toute l'assistance épouvantés, se jetèrent aux pieds de saint Remy qui les rassura et leur déclara que c'est le propre de Dieu d'étonner au commencement de Ses visites et de réjouir à la fin. «Puis soudainement illuminé d'une vision d'avenir, la face rayonnante, l'œil en feu, le nouveau Moïse s'adressant directement à Clovis, Chef du nouveau Peuple de Dieu, lui tint le langage identique quant au sens de l'ancien Moïse à l'Ancien Peuple de Dieu :

«APPRENEZ, MON FILS, QUE LE ROYAUME DE FRANCE EST PREDESTINE PAR DIEU A LA DEFENSE DE L'EGLISE ROMAINE QUI EST LA SEULE VERITABLE EGLISE DU CHRIST.

«CE ROYAUME SERA UN JOUR GRAND ENTRE TOUS LES ROYAUMES.

«ET IL EMBRASSERA TOUTES LES LIMITES DE L'EMPIRE ROMAIN !

«ET IL SOUMETTRA TOUS LES PEUPLES A SON SCEPTRE !

«IL DURERA JUSQU'A LA FIN DES TEMPS !

«IL SERA VICTORIEUX ET PROSPERE TANT QU'IL SERA FIDELE A LA FOI ROMAINE.

«MAIS IL SERA RUDEMENT CHATIE TOUTES LES FOIS QU'IL SERA INFIDELE A SA VOCATION²».

Au IX^e siècle, Raban Maur, Archevêque de Mayence, a rendu public le passage suivant qui aurait été prononcé également par saint Remy à la fin de son allocution :

«VERS LA FIN DES TEMPS, UN DESCENDANT DES ROIS DE FRANCE REGNERA SUR TOUT L'ANTIQUE EMPIRE ROMAIN.

«IL SERA LE PLUS GRAND DES ROIS DE FRANCE ET LE DERNIER DE SA RACE.

«APRES UN REGNE DES PLUS GLORIEUX, IL IRA A JERUSALEM, SUR LE MONT DES OLIVIERS, DEPOSER SA COURONNE ET SON SCEPTRE, ET C'EST AINSI QUE FINIRA LE SAINT EMPIRE ROMAIN ET CHRETIEN³».

Commentant cette magnifique vision d'avenir, l'Abbé Vial écrit :

«La prophétie comprend quatre points :

1° La vocation de la France : elle est le Soldat de Dieu !

2° Sa gloire future : elle sera sans égale !

3° Sa durée : celle de l'Eglise.

4° La sanction divine : récompense ou châtement uniques au monde, comme sa gloire».

Et il ajoute en note :

«Bien remarquer que la prophétie est faite directement à la race, à la postérité, à la famille royale, «*semini, generi regio, posteritati*» comme si la race était aussi inséparable de la France que la France est inséparable de l'Eglise».

LA SAINTE AMPOULE

Un nouveau miracle devait se produire le jour même au Baptistère ; laissons parler Hincmar⁴.

«Dés qu'on fut arrivé au baptistère, le clerc qui portait le chrême, séparé par la foule de l'officiant, ne put arriver à le rejoindre.

«Le saint Chrême fit défaut.

«Le pontife alors lève au ciel ses yeux en larmes et supplie le Seigneur de le secourir en cette nécessité pressante.

«SOUDAIN APPARAÎT, VOLTIGEANT A PORTEE DE SA MAIN, AUX YEUX RAVIS ET ETONNES DE L'IMMENSE FOULE, UNE BLANCHE COLOMBE TENANT EN SON BEC, UNE AMPOULE D'HUILE SAINTE DONT LE PARFUM D'UNE INEXPRIMABLE SUAVITE EMBAUMA TOUTE L'ASSISTANCE.

DES QUE LE PRELAT EUT REÇU L'AMPOULE, LA COLOMBE DISPARUT ! »

C'est avec le saint chrême contenu dans cette ampoule, qu'ont été sacrés tous nos Rois⁵.

Comme au baptême du Christ, c'est «le Saint-Esprit qui par l'effet d'une grâce singulière apparut sous la forme d'une colombe et donna ce baume divin au pontife⁶» voulant assister visiblement au sacre du premier de nos Rois, pour

¹ Migne : *Patr. lat.* T. CXXV, p. 1159 et 1160.

Hincmar : *Vita Sancti Remigii*, Cap. 36 et sv. *Bibl. Nat. A*, 112 à 329.

² Migne. *Patr. lat.* CXXXV, p. 51 et sv.

Floardoard : *Historia Ecclesiae Remensis*. Lib. 1, cap. 13. *Bibl. Nat. A*. 112 à 329.

³ Voir : *Bloc Catholique*, mars-avril 1923, n° 187, p. 51 : *Les Francs, peuple élu de Dieu*, par le Marquis de la Vauzelle.

⁴ Hincmar : *Vita Sancti Remigii*, cap. XXXVIII, (Migne, t. 125, p. 1160).

⁵ La sainte ampoule fut brisée en 1793 par le révolutionnaire Ruhl, mais : «Un ecclésiastique et un magistrat de cette ville qui, dans ces temps affreux craignirent de compromettre un grand nombre de gens de bien, s'ils enlevaient ce précieux vase, avaient eu le soin d'en retirer une partie du baume qu'il contenait. Partagé entre cet ecclésiastique et ce magistrat, ce baume a été gardé religieusement. En 1819, les parcelles en ont été réunies dans le tombeau de saint Remy sous la garde du Curé de Saint-Remy de Reims, et des preuves authentiques, constatées dans un procès-verbal lequel a été déposé au greffe du Tribunal de Reims, ne laissent aucun doute sur la fidèle conservation de ce précieux monument du sacre de Clovis». Clausel de Coussergues : *Du Sacre des Rois de France*, mai 1825, p. 127.

⁶ *Cérémonial du Sacre des Rois de France* : Prière à saint Remy.

marquer ainsi d'un signe sacré de toute spéciale prédilection notre Monarchie, consacrer tous nos Rois et imprimer sur leur front un caractère indélébile qui leur assurerait la Primauté sur tous les autres Souverains de la terre ; enfin les munir de Ses sept dons pour qu'ils pussent accomplir leur mission providentielle dans le monde.

Ainsi, pour le Sacre de nos Rois, Dieu a voulu non d'une huile terrestre, mais d'une huile céleste afin que le Roi de France (tout comme le Christ) fut non pas fictivement mais très réellement et véritablement «l'oint» du Seigneur. Ce privilège UNIQUE était reconnu dans le monde entier. Dans toutes les cérémonies diplomatiques, en effet, l'ambassadeur du Roi de France avait le pas sur ceux de tous les autres Souverains parce que son Maître était «sacré d'une huile apportée du ciel» ainsi que le reconnaît un décret de la République de Venise daté de 1558. Hommage universel rendu au miracle de la Sainte Ampoule et reconnaissance éclatante de la prééminence du Roi Très Chrétien sur tous les autres Princes de la terre¹.

C'était pour commémorer toutes ces merveilles que le peuple, à chaque sacre ou dans chaque grande réjouissance publique, criait : Noël ! Noël ! Vive le roi ! Noël ! Noël !

A l'occasion de son baptême et de son sacre, Clovis reçut des félicitations de nombreux évêques gaulois et étrangers; il est deux lettres qui, entre toutes, méritent d'être mentionnées, celle de saint Avit, évêque de Vienne.

«Le Noël du Seigneur, écrit saint Avit², est aussi le Noël des Francs ; vous êtes né au Christ, le jour où le Christ est né pour nous... Votre foi est notre victoire, et nous sommes les vainqueurs partout où vous combattez³».

Et celle du Pape Anastase II :

«Glorieux Fils, nous nous félicitons que votre avènement à la foi inaugure notre pontificat. Un si grand événement fait tressaillir de joie le siège de Pierre... Que la joie de votre Père vous fasse croître dans les saintes œuvres. Comblez nos désirs, soyez notre couronne et que notre mère l'Eglise s'applaudisse des progrès du grand Roi qu'elle vient d'enfanter à Dieu.

«Illustre et glorieux Fils, soyez sa gloire, soyez POUR ELLE UNE COLONNE DE FER !

«Nous louons Dieu, qui Vous a retiré de la puissance des ténèbres, pour faire d'un si grand Prince LE DEFENSEUR DE SON EGLISE et opposer votre gloire aux attaques des pervers.

«Continuez donc cher et glorieux Fils, afin que le Dieu tout-puissant entoure votre sérénité et votre royaume de Sa protection et commande à Ses anges de vous protéger dans toutes vos voies et vous donne la victoire sur tous vos ennemis⁴».

LES ARMES DE FRANCE

Le Christ allait encore accomplir de nouveaux prodiges en faveur de Clovis :

«On lit... en auculnes escriptures qu'en ce temps avoit un hermite, prudhomme et de sainte vie qui habitoit en un bois près d'une fontaine, au lieu qui de présent est appelé Joye-en-Val, en la chastellenie de Poissy, près Paris auquel hermite ladict Clotilde, femme dudict Roy Clovis avoit grande fiance et pour sa sainteté le visitoit souvent et luy administroit ses nécessitez.

«Et advint un jour que ledict hermite estant en oraison, un ange s'apparut à luy en luy disant qu'il feist raser les armes des trois croissans que ledict Clovis portoit en son escu (combien qu'aucuns disent que c'estoient trois crapeaux) et au lieu d'iceux portast un escu dont le champ fust d'azur, semé tout de fleurs de liz d'or, et luy dict que Dieu avoit ordonné que les Rois de France portassent doresnavant telles armes.

«Ledict hermite revela à la femme dudict Clovis son apparition ; laquelle incontinent fait effacer lesdicts trois croissans ou crapeaux, et y fait mettre lesdictes fleurs de liz et les envoya audict Clovis son mari qui, pour lors, estoit en guerre contre le Roy Audoc, sarrazin qui estoit venu d'Allemagne à grande multitude de gens, es parties de France et avoir son siège devant la place de Conflans Sainte Honorine, près Pontoise.

«Clovis se combattit et eut victoire : et combien que la bataille commençast en la ville, toutefois fut achevée en la montaigne, en laquelle est à présent la tour de Montjoye.

«Et là fut pris premièrement et nommé le cry des François et les armes, c'est à savoir Montjoye et depuis y a été adjousté Saint Denis.

«Et, en la révérence de la mission desdictes fleurs de liz, fut illec en la vallée fondée un monastère de religieux qui fut et encore est appelée l'abbaye de Joye-en-Val, pour la mission de la sainte Ampolle et desdictes fleurs de liz qui furent envoyées à ce grand roy Clovis, premier roy chrestien.

«Enquoy appert évidemment que Dieu notre Père et Sauveur a singulièrement aimé les Rois de France et les a voulu décorer et garnir de singulières grâces et prééminences pardessus tous autres rois et princes terriens et d'iceux faire les deffenseurs de la sainte Foy et Loy de Jésus-Christ¹».

¹ Sur l'authenticité de tous ces faits, voir l'étude que nous avons publiée dans le *Bloc Anti-Révolutionnaire* n° de janvier-février 1933 sous le titre : *Dom Mabillon, défenseur des privilèges miraculeux des Rois de France*.

Clausel de Coussergues : op. cit.

Abbé de Vertot : *Dissertation sur la Sainte Ampoule*. (Histoire de l'Académie des Inscriptions et Belles Lettres, II, p. 619, 1736).

Annales Benedict : toutes les études de Dom Mabillon sur ces questions.

Chanoine Desailly : *L'authenticité du grand testament de saint Remy*, Dumoulin à Paris.

² Acta Sanctorum, 12 octobris, Sanctus Remigius.

³ Cité par Zeller : *Les Francs Mérovingiens : Clovis et ses fils*, p. 34

⁴ Anast. II, ép. II ad Clod. t. VI, Conc. Col. 1282, cité par Bossuet : *Politique tirée de l'Ecriture Sainte*, t. I, livre VII, p. 529, ed. Delestre Boulage 1822, et par Zeller : op. cit. p. 38.

Et Guillaume de Nangis, dans la chronique de saint Louis, explique ainsi la signification symbolique des armes de France :

«Puisque Notre Père Jhésus-Christ veut spécialement sur tous autres royaumes, enluminer le royaume de France de Foy, de Sapience et de Chevalerie, li Roys de France accoustumèrent en leurs armes à porter la fleur de liz paincte par trois fueillées (feuilles), ainsi come se ils deissent à tout le monde : Foi, Sapience et Chevalerie sont, par la provision et par la grâce de Dieu, plus habondamment dans nostre royaume que en ces aultres, Les deux fueillées qui sont oeles (ailes) signifient Sapience et Chevalerie qui gardent et défendent la tierce fueillée qui est au milieu de elles, plus longue et plus haute, par laquelle Foy est entendue et segneufiée, car elle est et doibt estre gouvernée par Sapience et deffendue par Chevalerie. Tant comme ces trois grâces de Dieu seront fermement et ordénement jointes ensemble au royaume de France, li royaume sera fort et ferme, et se il avient, que elles soient ostées et desseurées (séparées), le royaume cherra (tombera) en désolacion et en destruiement²».

Les trois fleurs de lys du blason donné par Dieu à nos Rois ont d'autres significations plus belles encore que l'histoire, la science héraldique et les révélations nous enseignent : Charles V fixa définitivement à trois les fleurs de lys des armes de France qui souvent, étaient nombreuses et en semis. Il prit cette décision en l'honneur et pour représenter les trois personnes de la Sainte Trinité³. Elles représentent également la Sainte Famille et aussi le triangle symbolique manifesté à la vénérable Philomène de Sainte Colombe : le Christ, Sa Divine Mère et Saint Michel, les trois grands vainqueurs de Lucifer⁴.

LE TESTAMENT DE SAINT REMY

Le testament de saint Remy a une importance capitale pour nous Français ; c'est une véritable vision d'avenir qui prend une autorité toute particulière du fait que le grand Pape saint Hormisdas écrivit à saint Remy lorsqu'il l'institua en ces termes Légat pour toute la France⁵ :

«Nous donnons tous nos pouvoirs pour tout le Royaume de notre cher Fils spirituel Clovis, que par la grâce de Dieu vous avez converti avec toute sa Nation, par un apostolat et des miracles dignes du temps des Apôtres».

De ce testament saint Pie X disait le 13 décembre 1908 à l'Évêque d'Orléans, lors de la lecture du Décret de béatification de Jeanne d'Arc⁶.

«VOUS DIREZ AUX FRANÇAIS QU'ILS FASSENT LEUR TRESOR DES TESTAMENTS DE SAINT REMY, DE CHARLEMAGNE, ET DE SAINT LOUIS, QUI SE RESUMENT DANS CES MOTS SI SOUVENT REPETES PAR L'HEROÏNE D'ORLEANS :

«VIVE LE CHRIST QUI EST ROI DE FRANCE.

«A CE TITRE SEULEMENT LA FRANCE EST GRANDE PARMIS LES NATIONS. A CETTE CLAUSE DIEU LA PROTEGERA ET LA FERA LIBRE ET GLORIEUSE. A CETTE CONDITION, ON POURRA LUI APPLIQUER CE QUI DANS LES LIVRES SAINTS EST DIT D'ISRAËL : QUE PERSONNE NE S'EST RENCONTRE QUI INSULTAT CE PEUPLE, SINON QUAND IL S'EST ELOIGNE DE DIEU...»

Voici ce testament :

«QUE LE PRESENT TESTAMENT⁷ QUE J'AI ECRIT POUR ETRE GARDE RESPECTUEUSEMENT INTACT PAR MES SUCCESEURS LES EVEQUES DE REIMS, MES FRERES, SOIT AUSSI DEFENDU, PROTEGE PARTOUT ENVERS ET CONTRE TOUS PAR MES TRES CHERS FILS LES ROIS DE FRANCE PAR MOI CONSACRES AU SEIGNEUR A LEUR BAPTEME, PAR UN DON GRATUIT DE JESUS-CHRIST ET LA GRACE DU SAINT-ESPRIT.

«QU'EN TOUT ET TOUJOURS IL GARDE LA PERPETUIE DE SA FORCE ET L'INVIOABILITE DE SA DUREE...

«MAIS PAR EGARD SEULEMENT POUR CETTE RACE ROYALE QU'AVEC TOUS MES FRERES ET CO-EVEQUES DE LA GERMANIE, DE LA GAULE ET LA NEUSTRIE, J'AI CHOISIE DELIBEREMENT POUR REGNER JUSQU'A LA FIN DES TEMPS, AU SOMMET DE LA MAJESTE ROYALE POUR L'HONNEUR DE LA SAINTE EGLISE ET LA DEFENSE DES HUMBLIS.

«PAR EGARD POUR CETTE RACE QUE J'AI BAPTISEE, QUE J'AI REÇUE DANS MES BRAS RUISSELANTE DES EAUX DU BAPTEME : CETTE RACE QUE J'AI MARQUEE DES SEPT DONS DU SAINT-ESPRIT, QUE J'AI OINTE DE L'ONCTION DES ROIS, PAR LE SAINT CHREME DU MEME SAINT-ESPRIT, J'AI ORDONNE CE QUI SUIT :

I° MALEDICTIONS

«SI UN JOUR CETTE RACE ROYALE QUE J'AI TANT DE FOIS CONSACREE AU SEIGNEUR, RENDANT LE MAL POUR LE BIEN, LUI DEVENAIT HOSTILE, ENVAHISSAIT SES ÉGLISES, LES DETRUISAIT, LES DEVASTAIT ;

«QUE LE COUPABLE SOIT AVERTI UNE PREMIERE FOIS PAR TOUS LES EVEQUES REUNIS DU DIOCESE DE REIMS.

¹ Nicolle Gilles : *Histoire de France* (1492).

² Cité par Monseigneur Delassus : *L'Esprit familial*, p. 225, note 1.

³ Voir l'acte d'enregistrement des lettres de fondation du Couvent et de la chapelle des Célestins de Limay (Seine-et-Oise) par le Roi Charles V, en l'honneur de la Sainte Trinité. L'original de la charte de fondation existe aux Archives Départementales de Seine-et-Oise et ce document a été publié intégralement par Antoine Becquet dans : *L'Histoire des Célestins de France*.

⁴ Voir : Comte de Placé : *Problèmes héraldiques*.

Père Pie de Langogne : *Vie de la Vénérable Philomène de Sainte Colombe*.

⁵ Migne, t. 125, p. 1168. Hincmar : *Vita Sancti Remigii* cap. LIV. Baronius, *Annales Ecclesiastici* t. VI, p. 635.

⁶ Actes de saint Pie X, t. V, pp. 204 et 205.

⁷ Migne, t. 135, p. 60 à 68. Flodoard, *Historia Remensis Ecclesiae*, lib. I. ch. XVIII (Testamentum ab ipso editum).

«UNE DEUXIEME FOIS PAR LES EGLISES REUNIES DE REIMS ET DE TREVES¹.

«UNE TROISIEME FOIS PAR UN TRIBUNAL DE TROIS OU QUATRE ARCHEVEQUES DES GAULES.

«SI A LA SEPTIEME MONITION IL PERSISTE DANS SON CRIME, TREVE A L'INDULGENCE ! PLACE A LA MENACE !

«S'IL EST REBELLE A TOUT, QU'IL SOIT SEPRE DE DU CORPS DE L'EGLISE PAR LA FORMULE INSPIREE AUX EVEQUES PAR L'ESPRIT-SAINTE : PARCE QU'IL A PERSECUTE L'INDIGENT, LE PAUVRE, AU CŒUR CONTRIT ; PARCE QU'IL NE S'EST POINT SOUVENU DE LA MISERICORDE ; PARCE QU'IL A AIME LA MALEDICTION, ELLE LUI ARRIVERA ; ET N'A POINT VOULU DE LA BENEDICTION, ELLE S'ELOIGNERA.

«ET TOUT CE QUE L'EGLISE A L'HABITUDE DE CHANTER DE JUDAS LE TRAITRE ET DES MAUVAIS EVEQUES, QUE TOUTES LES EGLISES LE CHANTENT DE CE ROI INFIDELE.

«PARCE QUE LE SEIGNEUR A DIT : TOUT CE QUE VOUS AVEZ FAIT AU PLUS PETIT DES MIENS, C'EST A MOI QUE VOUS L'AVEZ FAIT, ET TOUT CE QUE VOUS NE LEUR AVEZ PAS FAIT, C'EST A MOI QUE VOUS NE L'AVEZ PAS FAIT.

«QU'A LA MALEDICTION FINALE ON REMPLACE SEULEMENT, COMME IL CONVIENT A LA PERSONNE, LE MOT EPISCOPAT PAR LE MOT ROYAUTE :

«QUE SES JOURS SOIENT ABREGES ET QU'UN AUTRE REÇOIVE SA ROYAUTE !

«SI LES ARCHEVEQUES DE REIMS, MES SUCCESSEURS, NEGLIGENT CE DEVOIR QUE JE LEUR PRESCRIS, QU'ILS REÇOIVENT POUR EUX LA MALEDICTION DESTINEE AU PRINCE COUPABLE, QUE LEURS JOURS SOIENT ABREGES ET QU'UN AUTRE OCCUPE LEUR SIEGE. »

II° BENEDICTIONS

«SI NOTRE SEIGNEUR JESUS CHRIST DAIGNE ECOUTER LES PRIERES QUE JE REPANDS TOUS LES JOURS EN SA PRESENCE, SPECIALEMENT POUR LA PERSEVERANCE DE CETTE RACE ROYALE, SUIVANT MES RECOMMANDATIONS, DANS LE BON GOUVERNEMENT DE SON ROYAUME ET LE RESPECT DE LA HIERARCHIE DE LA SAINTE EGLISE DE DIEU.

«QU'AUX BENEDICTIONS DE L'ESPRIT-SAINTE DEJA REPANDUES SUR LA TETE ROYALE S'AJOUTE LA PLENITUDE DES BENEDICTIONS DIVINES !

«QUE DE CETTE RACE SORTENT DES ROIS ET DES EMPEREURS² QUI, CONFIRMES DANS LA VERITE ET LA JUSTICE POUR LE PRESENT ET POUR L'AVENIR SUIVANT LA VOLONTE DU SEIGNEUR POUR L'EXTENSION DE SA SAINTE EGLISE, PUISSENT REGNER ET AUGMENTER TOUS LES JOURS LEUR PUISSANCE ET MERITENT AINSI DE S'ASSEOIR SUR LE TRONE DE DAVID DANS LA CELESTE JERUSALEM OU ILS REGNERONT ETERNELLEMENT AVEC LE SEIGNEUR. AINSI SOIT-IL³».

Ce testament signé du grand Évêque le fut également par six autres Évêques et d'autres Prêtres. Trois de ces Évêques sont réputés pour leur sainteté : saint Vedast, Évêque d'Arras, saint Médard, Évêque de Noyon, saint Loup, Évêque de Soissons. Ils le signèrent sous la formule suivante :

«X... Évêque.

«Celui que mon Père Remy a maudit, je le maudis, celui qu'il a béni, je le bénis.

«Et j'ai signé».

Et Baronius, le savant Cardinal⁴, après onze siècles d'expérience, de constater :

«Malgré les crimes de ses Rois, le Royaume de France n'a jamais passé sous une domination étrangère et le peuple Français n'a jamais été réduit à servir d'autres Peuples.

«C'est cela qui a été accordé par une promesse divine, aux prières de saint Remy, suivant la parole de David (Ps. 88): Si Mes Fils abandonnent Ma loi ; s'ils ne marchent point dans la voie de Mes Jugements ; s'ils profanent Mes justices et ne gardent point Mes commandements, Je visiterai leurs iniquités avec la verge et leurs péchés avec le fouet ; MAIS JE N'ELOIGNERAI JAMAIS DE CE PEUPLE MA MISERICORDE».

En lisant le Testament de Saint Remy, ne croirait-on pas entendre Moïse sur le Nebo :

«Voici que je vous mets aujourd'hui devant les yeux la bénédiction et la malédiction. La bénédiction, si vous obéissez aux Commandements du Seigneur votre Dieu, que je vous prescris aujourd'hui ; la malédiction, si vous n'obéissez point à ces mêmes commandements et vous retirez du chemin que je vous montre maintenant... (Deut. XI, 26-30).

LE SACRE DES ROIS DE FRANCE

ORIGINE DU SACRE DES ROIS

CONSIDERATIONS GENERALES

¹ Ainsi, à l'origine même de notre histoire, nous trouvons indiquée, comme frontière naturelle de notre pays, la rive gauche du Rhin.

² Comme les Rois de France ont été fidèles ! Le nombre des couronnes que leur race a portées est là pour le prouver ; la Race Royale de France a régné en effet en France, en Lorraine, en Allemagne, en Hongrie, en Pologne, en Savoie, en Italie, à Constantinople, en Espagne, à Parme, à Naples, en Sicile, au Portugal, en Autriche, au Brésil, etc...

³ L'authenticité indiscutable de ce document capital pour notre Histoire a été prouvée par l'Abbé Dessailly, de l'Académie de Reims, dans un ouvrage fondamental et décisif sur la question : *L'authenticité du grand Testament de saint Remy*, publié au siècle dernier, chez Dumoulin, à Paris. Nous y renvoyons nos lecteurs.

⁴ César Baronius : *Annales* t. VI, Bibl. Nation. H. 106, p. 635 et 636.

Jésus-Christ, Roi des Rois, est le principe de toute Royauté, puisque tout pouvoir émane de Lui, comme Dieu ; Il est le modèle parfait des Rois de la terre. Il est Roi par droit héréditaire, comme Fils de Dieu, et Sa Souveraineté est infinie, Son pouvoir absolu. Il est Roi par le sacre, par l'onction : «Dieu Vous a oint d'une huile de joie au-dessus de ceux qui ont été sacrés comme Vous». (Ps. XLIV) et «c'est Dieu, Son Père qui le consacre de Sa propre main» personne n'étant digne de sacrer le Christ.

C'est la Royauté Universelle du Christ, c'est Son sacre qui ont été l'occasion de la chute de Lucifer et des mauvais anges. C'est aussi cette Royauté et ce Sacre qui ont été pour saint Michel et les bons anges l'occasion de leur victoire. Il est donc logique que Satan poursuive d'une haine inextinguible tous les oints du Seigneur dont le rôle est d'être des images du Christ-Roi, mais aussi, que ceux-ci jouissent de la spéciale protection de saint Michel, le chef de toutes les milices célestes.

C'est par le Sacre du Verbe que Lucifer a été vaincu, c'est par celui des Rois et des Évêques représentants spirituels et temporels de la Royauté du Christ qu'il continuera de l'être. Aussi

«Satan qui veut anéantir le bonheur de l'homme et qui tend par tous les moyens dont il dispose à détruire le règne de Dieu pour mettre le sien à sa place n'a pas trouvé de plus sûr moyen pour arriver à son but que de faire disparaître LE POUVOIR PONTIFICAL ET LE POUVOIR ROYAL : le pontife et le roi qui sont les deux colonnes de l'édifice social sont l'objet des attaques particulières et constantes de l'enfer ; le pontife et le Roi qui sont les canaux des grâces spirituelles et temporelles dont le Seigneur veut combler les Peuples ; les témoins de Sa Providence à travers les âges ; les deux fils de l'huile sainte qui sont devant le Seigneur de la terre (Apoc. XI). Satan s'efforce de les supprimer (Zach. IV, 14)¹».

Mais le Christ ne pouvait descendre que d'une Famille Royale, aussi Dieu le Père établit-Il la Royauté sur Israël, comme étant la forme du Gouvernement «la plus naturelle, la plus parfaite et celle qui pouvait le mieux assurer la paix et la durée de l'Etat».

Non seulement Dieu établit la Royauté, mais Il choisit la Race Royale qui devait donner naissance à Son Fils : «Vous établirez celui que le Seigneur votre Dieu aura choisi du nombre de vos frères». Et Dieu fait choix de la Maison d'Israël. Mais avant de faire monter sur le trône cette maison Il veut que les exemples et les fautes d'un Roi d'une autre race lui servent d'exemple, aussi ordonne-t-il au Grand Prêtre Samuel de sacrer Saül.

Pour bien montrer à quel point la grâce du sacre est efficace, Il choisit un simple pâtre sans instruction et sans intelligence :

«Samuel prit une petite fiole d'huile qu'il répandit sur la tête de Saül et il le baisa et lui dit : c'est le Seigneur qui par cette onction vous sacre prince sur Son héritage». (I Rois, x, 1).

Le sacre est le lien qui unit le Roi à Dieu et le canal par lequel la puissance, l'assistance et le rayonnement de la majesté divine se communiquent au Roi au moment où il devient l'oint du Seigneur «personne sainte et sacrée». (I Rois, IX, 15 à 17 et x, 1 etc...)

Samuel ajoute à Saül «En même temps l'esprit du Seigneur se saisira de vous et vous serez changé en un autre homme». (I Rois, x, 6).

Et le Livre des Rois (I, x, 9) constate «Dieu lui changea le cœur et lui en donna un autre».

Ainsi, «par l'onction Dieu créa en lui une personne morale douée d'une grande supériorité. De cet israélite simple, timide, irrésolu, Dieu fit un roi sage, prudent, plein de fermeté et d'énergie, capable de conduire dans sa voie la nation choisie²».

Et Samuel termine son allocution au nouveau Roi par cette recommandation : «Faites hardiment tout ce qui se trouvera à faire, parce que le Seigneur sera avec vous». (I Rois, x, 7).

Il n'est donc pas nécessaire que le Roi soit un homme de génie puisque Dieu supplée aux qualités qui lui manquent par la vertu du sacre. Aussi, Saül est-il vainqueur en toutes circonstances, réalisant cette grande prophétie d'Israël vraie pour tous les temps : «LE JOUG TOMBERA EN POURRITURE EN PRESENCE DU SACRE». (X, 17)

Mais Saül s'étant arrogé les droits du sacerdoce, il est rejeté. Dieu donne l'ordre à Samuel «de prendre l'huile sainte et d'aller à Bethléem où Il s'est choisi un Roi parmi les enfants d'Israël (I Rois, XVI, 1) : le plus jeune, David. Sacrez-le présentement car c'est lui que J'ai choisi». (I Rois, XVI, 12).

Ainsi, du vivant même de Saül, David est le seul Roi légitime, et pourtant il est inconnu de tous, (hors Dieu, le Grand Prêtre et sa Famille) Roi caché que Dieu ne veut pas faire connaître encore afin de le préparer à sa mission future, et de le mettre à l'abri des ennemis jusqu'au jour fixé par Sa Providence pour l'accomplissement de cette mission³.

Dès lors David est rempli de l'Esprit Saint ; tout ce qu'il entreprend réussit et seul il peut arrêter la folie de Saül de l'esprit duquel Dieu s'est retiré, pour faire place à Satan. L'esprit de David, en effet, étant

«uni par le sacre à l'Esprit de Dieu devient supérieur à l'esprit mauvais et se trouve par ce secours en position de le dominer et de le vaincre. Voilà pourquoi l'institution de la Royauté a une si grande importance et que Dieu a voulu, ainsi que le constate l'Écriture, y mettre Lui-même la main⁴».

¹ Dans ce chapitre nous nous sommes inspiré de la remarquable étude *Dieu, la Royauté et le salut de la France*, malheureusement épuisée.

² *Dieu, la Royauté et le salut de la France*, p. 54.

³ David est la préfiguration parfaite du grand Roi que Dieu va révéler et qui va monter sur le Trône de France. Roi qui, pour les mêmes raisons, restera caché jusqu'au dernier moment.

⁴ *Dieu, la Royauté et le salut de la France*, pp. 67 et 68.

Par le sacre Dieu constitue donc un homme Son représentant officiel et le munit d'une armature divine pour défendre la société contre les attaques de l'enfer.

Après la mort de Saül, toutes les tribus d'Israël vinrent trouver David à Hébron et lui dirent :

«Nous sommes vos os et votre chair». (II, Rois, v, 1).

«Paroles remarquables qui rappellent celles qu'Adam applique à Eve : Voilà maintenant l'os de mes os, la chair de ma chair».

«Comme l'homme doit être uni à son épouse, ainsi le peuple doit être uni au Roi. Comme l'homme est le chef de la femme, ainsi le Roi est le chef et la tête du peuple et ne fait qu'un avec lui.

«C'est par la tête que la bénédiction de Dieu descend sur le corps tout entier : par le Roi qu'elle descend sur la société. Ainsi, le Roi devient par le sacre la source et le canal des faveurs multiples de Dieu sur le peuple¹».

Cette étude sur le Sacre sous l'Ancien Testament n'était pas inutile pour mieux éclairer celle du Sacre de nos Rois, car les leçons qui s'en dégagent s'appliquent également à l'ère chrétienne.

SA SIGNIFICATION

«Le sacre de nos Rois est la cérémonie la plus solennelle que la religion ait établie pour rendre nos Monarques respectables», dit Alletz dans son *Cérémonial du Sacre*.

Le sacre² est en France la consécration nécessaire de l'autorité royale. «Gentil Dauphin» disait Jeanne d'Arc à Charles VII, tant qu'il ne fut pas sacré³.

L'éminent Bénédictin, Dom Besse, expose la signification du sacre dans une page magistrale, qu'il est impossible de ne pas reproduire :

«Le Roi prenait possession de son trône le jour du sacre. JESUS-CHRIST LUI CONFERAIT DANS LA BASILIQUE DE REIMS L'INVESTITURE DU ROYAUME.

«Il recevait du prélat consécrateur, avec le caractère royal, les aptitudes au gouvernement. Nous les appelons, dans la langue chrétienne, les grâces d'état. UN CARACTERE SACRE S'IMPRIMAIT SUR TOUTE SA PERSONNE, IL EN FAISAIT UN ETRE A PART, UN CONSACRE. Le Peuple Chrétien le prenait pour L'ELU DE DIEU, L'OINT DU SEIGNEUR ; il voyait en Dieu la source des droits qui lui arrivaient par la naissance. De son côté, le Souverain acceptait sa fonction comme un mandat. IL REGNAIT AU NOM DU TOUT-PUISSANT, EN VERTU D'UNE DELEGATION OFFICIELLE.

«Il y avait plus encore : un lien religieux se formait entre le Roi et son Royaume pour s'adjoindre à celui que le droit héréditaire avait déjà formé. Leur union devenait ainsi plus forte et plus féconde. LE ROI APPARTENAIT A LA FRANCE ET LA FRANCE APPARTENAIT AU ROI. Le Roi lui devait le service d'un Gouvernement ferme, sage et chrétien. La France lui donnait toute sa fidélité et son dévouement. L'EGLISE EN CONSACRANT CETTE UNION LUI DONNAIT UN NOUVEAU DROIT AU RESPECT PUBLIC, CEUX QUI AURAIENT TENTE DE LE ROMPRE SE SERAIENT RENDUS COUPABLES D'UN SACRILEGE. LE SACRE FAISAIT DU PRINCE UN HOMME ECCLESIASTIQUE, SA SOUVERAINETE APPARAISSAIT COMME UNE FONCTION SAINTE⁴».

LA VILLE DU SACRE

«Reims est la ville du Sacre. Voilà le grand fait qui s'impose ; c'est une mission que la Providence lui donne. Elle y est préparée par son histoire. Le baptême de Clovis l'a marquée pour cette fin. Hugues Capet y reçut l'onction royale... Quel chef-d'œuvre a germé de son sol sous l'influence des idées du Sacre ! Vous avez vu l'admirable Basilique de Sainte-Marie de Reims. C'est une épopée de pierre. Elle a pour elle la majesté, la grâce, l'harmonie et la force de résistance.

«La poussée vers le ciel de ses voûtes en fait un monument plus qu'humain. Elle est autre chose que l'Eglise-mère d'un vaste diocèse ; force est d'y reconnaître le Sanctuaire royal, la Basilique de la Monarchie Chrétienne... L'acte de foi en la Royauté de Jésus-Christ sur la France s'y affirme mieux qu'ailleurs... Notre-Dame de Reims est le témoin délicat et obstiné d'un passé glorieux ; elle est, en outre, le symbole prophétique de l'avenir. Saluons en elle le signe sensible de la France Chrétienne⁵».

C'est précisément parce que la Basilique incarne toute notre Histoire, parce que tout cœur passionnément Français y respire toutes les vertus de la race, que l'Allemagne s'est acharnée, mais en vain, à faire disparaître ce monument, impérissable témoin de nos gloires passées et futures ! Les ruines se relèvent, seul l'Ange a perdu son merveilleux sourire comme pour rappeler aux Français la tristesse que lui cause le reniement de toutes leurs traditions. Mais le sourire reflurira sur ses lèvres... quand reviendront les Lys.

LA CEREMONIE DU SACRE

¹ Dieu, la Royauté et le salut de la France, pp, 74 et 75.

² Toutes les prières et consécrations reproduites dans ce chapitre sont spéciales aux Rois de France, à l'exception de celles précédées d'un astérisque.

On pourra comparer les textes du *Pontificale Romanum Clémentis VIII ac Urbani VIII jussu editum et a Benedicto XIV recognitum et castigatum...* avec ceux de Alletz : *Cérémonial du Sacre*, 1775, Clausel de Coussergues : *Du sacre des Rois de France*, 1825.

³ Madame de Witt-Guizot *Les chroniqueurs de France*, t. III : *Jeanne d'Arc et la guerre de cent ans*, p. 714.

⁴ Dom Besse : *Eglise et Monarchie*, ch. VIII, p. 240 et 255.

⁵ Dom Besse, id., p. 240 et 255.

Avant le Sacre, des prières publiques sont ordonnées dans le Royaume. Le Roi jeûne pendant trois jours et se confesse afin de communier à la Messe du Sacre. A l'Eglise, tous les Corps de l'Etat sont représentés.

«La France assiste au Sacre de son Roi. Elle a pleine conscience de ce qui se passe devant ses yeux. C'EST JESUS-CHRIST QUI VA LUI DONNER SON SOUVERAIN. Sa présence est un acte de foi qui s'élève jusqu'à Dieu, source du pouvoir dans les Sociétés... LA FRANCE ENTIERE, ROI ET SUJETS, FAIT HOMMAGE D'ELLE-MEME A DIEU, JESUS-CHRIST. Tous communient à la même pensée catholique qui rayonne sur l'ordre politique et social. Les idées et les sentiments entraînent l'union des cœurs et des esprits. Cette union des âmes concourt nécessairement à l'unité Nationale¹».

Quelques-unes des prières et des formules du Sacre montreront l'importance de cette cérémonie et des serments qui y sont prononcés tant au point de vue National que Catholique, si tant est que l'on puisse séparer l'un de l'autre. A l'arrivée du Roi :

«Voilà que Je vais envoyer Mon Ange devant vous pour vous garder. Si vous écoutez Mes paroles et si vous les observez, Je serai l'ennemi de vos ennemis et J'affligerai ceux qui vous affligeront, et Mon Ange marchera devant vous²».

Le Grand Prieur de Saint-Remy, en remettant la Sainte Ampoule au Prélat consécrateur :

«Monseigneur, je remets entre vos mains ce précieux trésor envoyé du Ciel au grand saint Remy, pour le sacre de Clovis et des Rois ses successeurs...»

L'oraison suivante est récitée par le Consécrateur :

«Prions. Dieu Tout Puissant et éternel qui par un effet de Votre bonté avez voulu que la race des Rois de France reçût l'onction sainte avec le baume qui est ici présent et que Vous avez envoyé du Ciel au saint Évêque Remy, faites que notre Roi, Votre Serviteur, ne s'écarte jamais de Votre service et qu'il soit délivré, par Votre miséricorde, de toute infirmité, par Notre-Seigneur».

Puis le Roi prête les serments suivants :

«Je promets de conserver à chacun de vous (les Évêques), et aux Églises qui vous sont confiées, les privilèges canoniques, les droits et la juridiction dont vous jouissez, et de vous protéger et défendre autant que je le pourrai, avec le secours de Dieu, comme il est du devoir d'un Roi, dans son Royaume, de protéger chaque Évêque, et l'Eglise qui est commise à ses soins.

Et après que le Peuple a accepté le Roi pour son Souverain, celui-ci la main sur l'Évangile :

«Je promets, au nom de Jésus-Christ, au Peuple Chrétien qui m'est soumis :

«Premièrement de faire conserver en tous temps à l'Eglise de Dieu, la paix par le peuple chrétien.

«D'empêcher les personnes de tous rangs de commettre des rapines et des iniquités de quelque nature qu'elles soient.

«De faire observer la justice et la miséricorde dans les jugements, afin que Dieu, qui est la source de la clémence et de la miséricorde, daigne la répandre sur moi et sur vous aussi.

«DE M'APPLIQUER SINCEREMENT, ET SELON MON POUVOIR, A EXPULSER DE TOUTES LES TERRES SOUMISES A MA DOMINATION LES HERETIQUES NOMMEMENT CONDAMNES PAR L'EGLISE.

«Je confirme par serment toutes les choses énoncées ci-dessus : Qu'ainsi Dieu et Ses Saints Évangiles me soient en aide³».

Et Dom Besse de conclure :

«LE SERMENT LIE LE SOUVERAIN A DIEU DONT IL EST LE REPRESENTANT SUR TERRE. DIEU LUI A DONNE LE ROYAUME ; IL PROMET DE LE GOUVERNER CONFORMEMENT A SES VOLONTES. IL Y A ENTRE EUX UN CONTRAT. L'EGLISE EN EST LE TMOIN».

Après le serment, le Roi se

«prosterné tout de son long, les Évêques, le Clergé, tout le monde fléchit les genoux. Le spectacle est grandiose. C'est la France entière qui est là, suppliante. Le Ciel est entrouvert au-dessus de la Basilique. Dieu, entouré de la Cour de Ses Saints, contemple. Il bénit. C'est la France qu'il bénit en la personne de son Chef. Il lui donne tout ce qui peut rendre son Gouvernement prospère⁴».

Puis, avant de procéder à l'onction sainte, le Prélat consécrateur remet l'épée entre les mains du Roi et dit :

«Prenez cette épée, qui vous est donnée avec la Bénédiction du Seigneur; afin que par elle et par la force de l'Esprit Saint, vous puissiez résister à tous vos ennemis, et les surmonter, protéger et défendre la sainte Eglise, le Royaume qui vous est confié et le camp du Seigneur, par le secours de Jésus-Christ, le triomphateur invincible. Prenez, dis-je, de nos mains consacrées par l'autorité des saints Apôtres, cette épée dont nous vous avons ceint, ainsi qu'on en a ceint les rois, et qui, bénite par notre ministère, est destinée de Dieu pour la défense de Sa sainte Eglise. Souvenez-

¹ Dom Besse, id., p. 235.

² Cet Ange est saint Michel, le grand vainqueur de Satan, auquel tous les Rois de France, à l'exception de Louis XV, se sont consacrés. L'Archange saint Michel est donc le spécial protecteur de nos Rois et de notre France.

Voir notre étude : *Mémoire pour servir à une nouvelle consécration de la France à Saint Michel*, honorée d'une préface de S. E. Monseigneur du Bois de la Villerabel, Évêque d'Annecy.

³ C'est une véritable constitution.

⁴ Dom Besse, op. cit, p. 261.

vous de celui dont le prophète Daniel a parlé ainsi dans ses psaumes : O VOUS QUI ETES LE FORT D'ISRAËL ! PRENEZ VOTRE EPEE ET DISPOSEZ-VOUS AU COMBAT ; AFIN QUE PAR SON SECOURS VOUS EXERCIEZ LA JUSTICE, VOUS BRISIEZ LA MACHOIRE DES INJUSTES; QUE VOUS PROTEGIEZ ET DEFENDIEZ LA SAINTE EGLISE DE DIEU et de Ses enfants ; que vous n'ayez pas moins d'horreur pour les ennemis secrets¹ du nom chrétien que pour ceux qui le sont ouvertement, et que vous travailliez à les perdre ; que vous PROTEGIEZ avec bonté les veuves et les orphelins ; que vous REPARIEZ les désordres ; que vous CONSERVIEZ ce qui a été établi ; que vous PUNISSIEZ l'injustice ; que vous AFFERMISSIEZ tout ce qui a été mis dans l'ordre ; afin que, couvert de gloire par la pratique de toutes ces vertus et faisant régner la justice, vous méritiez de régner avec notre Sauveur, dont vous êtes l'image, et qui règne avec le Père et le Saint-Esprit dans les siècles des siècles. Ainsi soit-il».

Et un peu plus loin, en ceignant le Roi de son épée :

«Passe le glaive autour de tes reins, ô très puissant, et souviens-toi que les saints ont vaincu les royaumes, non avec le glaive, mais avec leur foi...»

Puis : «Seigneur, daignez le combler des bénédictions de Votre grâce spirituelle et revêtez-le de la plénitude de Votre puissance. Que la rosée du Ciel, la graisse de la terre, procure dans ses états une abondance de blé, de vin et d'huile, et que par Vos divines largesses la terre soit couverte de fruits pendant de longues années... afin que sous son règne les peuples jouissent de la santé. QU'IL SOIT LE PLUS PUISSANT DES ROIS... Que pour la suite des siècles, il naisse de lui des Successeurs à son trône».

Ensuite a lieu la préparation du Saint Chrême, pendant laquelle le chœur chante les versets suivants par lesquels l'Eglise affirme que c'est le Saint-Esprit qui est venu en personne apporter le baume destiné au Sacre de nos Rois :

«Le bienheureux Remy, ayant pris de ce baume céleste, sanctifia d'une grâce sans fond la race illustre des Français en même temps que leur noble Roi et LES ENRICHIT DE TOUS LES DONNÉS DU SAINT-ESPRIT.

«QUI PAR L'EFFET D'UNE GRACE SINGULIERE, APPARUT SOUS LA FORME D'UNE COLOMBE ET DONNA CE BAUME DIVIN AU PONTIFE².

Enfin a lieu le sacre proprement dit :

«JE VOUS SACRE ROI AVEC CETTE HUILE SANCTIFIEE, AU NOM DU PERE, DU FILS ET DU SAINT-ESPRIT».

Pendant le sacre la prière suivante est récitée :

«...Qu'il réprime tous ses ennemis visibles et invisibles ; qu'il n'abandonne pas ses droits sur les royaumes des Saxons, des Merciens, des Peuples du Nord et des Cimbres ; qu'en inspirant à ces peuples des sentiments de paix, il change leurs cœurs et qu'il les rappelle à leur ancienne fidélité ;... que sa puissance inspire de la terreur aux infidèles... »

Puis le Prélat consécrateur remet au Roi la main de justice en disant :

«Recevez cette verge de vertu et d'équité : qu'elle vous serve à pacifier les pieux, et à terrifier les méchants, à mettre les errants dans le bon chemin, à corriger les orgueilleux et à relever les humbles».

Ensuite, c'est le couronnement :

«RECEVEZ LA COURONNE DE VOTRE ROYAUME, AU NOM DU PERE, DU FILS ET DU SAINT-ESPRIT».

«Comprenez qu'elle symbolise la gloire de la Sainteté, l'honneur et la force de la puissance. N'oubliez point que par elle, vous participez à notre ministère. Si nous sommes les Pasteurs et les Recteurs des âmes, chargés de leurs besoins intérieurs, soyez dans les choses extérieures le véritable serviteur de Dieu. ASSISTEZ VAILLamment LA SAINTE EGLISE CONTRE TOUTES LES ADVERSITES : ACQUITTEZ-VOUS UTILEMENT DE LA FONCTION ROYALE, QUE VOUS AVEZ REÇUE DE DIEU ET QUI VOUS EST REMISE PAR LE MINISTERE DE NOTRE BENEDICTION AU NOM DES APOTRES ET DE TOUS LES SAINTS».

«Qu'Il établisse autour de vous Ses bons anges pour vous garder, vous accompagner et vous suivre toujours et en tous lieux... Qu'Il tourne le cœur de vos ennemis vers la paix et la douceur, qu'Il couvre d'une confusion salutaire ceux qui vous persécuteraient et vous haïraient avec obstination... Qu'Il vous fasse toujours triompher de vos ennemis invisibles...».

Puis, s'adressant à Dieu :

«Soyez son aide et sa protection dans toutes les occasions, ainsi que de ceux en faveur de qui il vous implorera».

Dom Besse écrit :

«On ne peut célébrer avec plus de force l'union des Représentants de l'Église et de celui qui personnifie l'Etat... L'Évêque en intronisant le Souverain dans l'Église, lui assigne SA FONCTION ECCLESIASTIQUE. Il n'appartient pas au

¹ Un peu plus loin une autre oraison dit : «Qu'Il vous fasse triompher de vos ennemis invisibles».

Une autre encore : «Qu'Il éloigne de vous tous ceux qui voudraient vous nuire».

Ainsi, par la répétition réitérée de ces formules, Dieu semble vouloir mettre nos Rois en garde à l'avance contre les agissements des sociétés secrètes et notamment de la judéo-maçonnerie.

La chose est d'autant plus certaine que Notre Seigneur Lui-même au cours de ses apparitions à Marguerite-Marie réemploie à dessein la même formule : «Ce Divin Cœur se veut rendre protecteur et défenseur de sa sacrée personne (celle du Roi) contre tous ses ennemis visibles et invisibles». 5^e lettre, du 28 août 1689.

² «Gentem Francorum inclytam, simul cum Rege nobili, beatus Remigius sumpto cœlitus Christmate, sacra sanctificavit gurgite atque Spiritus Sancti, plene ditavit munere. Qui dono singularis gratiæ, in columba apparuit et divinum Christma cœlitus pontifici ministravit».

Clergé, mais le Sacre le met au-dessus des simples Fidèles ; sa place est entre la hiérarchie qui gouverne et la masse du Peuple Chrétien qui est gouvernée. ON COMPREND DES LORS LES HONNEURS LITURGIQUES DECERNES AUX ROIS ET LE CARACTERE RELIGIEUX DE LEUR AUTORITE ET AUSSI DE LEUR PERSONNE... LE ROI EST UN ENFANT PRIVILEGIE DE L'EGLISE. ELLE VEUT ETRE POUR LUI UNE AUXILIAIRE...¹»

Nous ne pouvons passer sous silence ce que dit du Sacre de nos Rois l'un des Théologiens les plus estimés, Monseigneur Delassus.

«L'onction sainte donnait la personne du Roi à la France, de telle sorte que LE ROI APPARTENAIT PLUS AU PAYS QU'IL NE S'APPARTENAIT A LUI-MEME. APRES LES ETATS DE L'EGLISE, C'EST EN FRANCE QUE LA ROYAUTE ETAIT LA PLUS DEGAGEE DES LIENS TERRESTRES, LA PLUS SPIRITUALISEE, PEUT-ON DIRE, LE ROI ETAIT PLUS VERITABLEMENT LE PERE DE SON PEUPLE QUE DE SES PROPRES ENFANTS. Il devait sacrifier ceux-ci à celui-là ; et il savait le faire, comme les tables de marbre de Versailles en font foi. Ou plutôt ses enfants n'étaient plus à lui, c'étaient les «FILS DE FRANCE».

«L'ONCTION SAINTE DONNAIT AU ROI UN CERTAIN CARACTERE DE SAINTETE², non point de cette sainteté qui rend l'homme capable de voir Dieu tel qu'il est dans les splendeurs éternelles, mais de CELLE QUI ETABLIT DES RAPPORTS PARTICULIERS ENTRE DIEU ET TELLE OU TELLE DE SES CREATURES, C'EST SAINT THOMAS D'AQUIN QUI LES A QUALIFIEES DE CE NOM : SAINTETE. Et il donne en preuve de leur existence ce qui s'est passé au Baptême de Clovis et ce que Dieu a renouvelé de siècle en siècle jusqu'à nos jours³».

L'éminent théologien ajoute :

«Le sacre de ses rois a longtemps été un privilège réservé à la France. Aucun empereur romain, ni Constantin, ni Théodose n'avait demandé à l'Eglise de consécration religieuse. Quand le moment vint où la Providence voulut avoir en France des rois protecteurs du Saint-Siège et propagateurs de la Foi catholique, saint Remy, comme un nouveau Samuel, donna l'onction sainte au fondateur de la monarchie française.

Ce ne fut que bien plus tard que l'Espagne voulut avoir, elle aussi, un roi oint de l'Huile sainte. L'Angleterre, puis les autres nations de l'Europe, exprimèrent ensuite le même désir.

Mais le sacre des rois de France a conservé un cérémonial particulier...

«Le roi de France était sacré avec le Saint Chrême, la plus noble des Huiles Saintes, celle qui est employée au sacre des évêques (auquel on mélangeait une parcelle de l'huile apportée du Ciel par le Saint-Esprit et conservée dans la Sainte Ampoule). Lorsque d'autres rois demandèrent à l'Eglise de les sacrer eux aussi, elle ne voulut leur appliquer que l'huile des catéchumènes.

«Le roi était oint à la tête d'abord, comme l'évêque, pour montrer que de même que l'évêque a la première dignité dans le clergé, le roi de France avait la prééminence sur tous les souverains...⁴»

Les prières suivantes compléteront bien l'idée que les Français doivent se faire du sacre de leurs Rois

«QU'IL SOIT HONORE PLUS QUE LES ROIS DES AUTRES NATIONS : qu'il règne heureusement sur ses peuples : QUE LES NATIONS LE COMBLENT DE LOUANGES ET CELEBRENT TOUTE SA MAGNANIMITE ».

«Bénissez, Seigneur, la force de notre Prince et coopérez à toutes ses œuvres ; et que par Votre bénédiction le pays de sa domination soit rempli des fruits de la terre, des fruits du ciel, de la rosée des vallées, des fruits du soleil et de la lune, de ceux du haut des montagnes et des collines éternelles ; de ceux que la terre donne en abondance de son sein... »

Et celle-ci que récite le prélat consécrateur, après avoir conduit le Roi sur son trône et en le tenant par le bras droit :

«Tenez-vous debout et restez ainsi jusqu'à ce que vous teniez la succession paternelle qui vous est déléguée en vertu du droit héréditaire, par l'autorité du Dieu tout-puissant et dont nous vous mettons en possession, nous et tous les Évêques et tous les serviteurs de Dieu ; et COMME VOUS VOYEZ LE CLERGE PLUS PRES DES SAINTS AUTELS QUE LE RESTE DES FIDELES, PLUS VOUS DEVEZ AVOIR ATTENTION A LE MAINTENIR DANS LA PLACE LA PLUS HONORABLE, ET EN TOUS LIEUX CONVENABLES, AFIN QUE LE MEDIEUR DE DIEU ET DES HOMMES VOUS ETABLISSE LE MEDIEUR DU CLERGE ET DU PEUPLE».

Le Roi s'assied sur son trône et cette dernière :

«Prions : Dieu, Auteur ineffable du monde, créateur du genre humain, qui consolidez les trônes, qui avez choisi dès le sein de Votre fidèle ami, notre Patriarche Abraham, le Roi qui devait venir dans la suite des siècles, par l'intercession de la bienheureuse Marie toujours vierge et de tous les saints, enrichissez de Votre féconde bénédiction ce Roi insigne et son armée ; fixez-le sur son trône inébranlablement, visitez-le, comme Vous avez visité Moïse dans le buisson ardent... répandez sur lui cette bénédiction céleste et cette rosée de sagesse que le bienheureux David reçut... SOYEZ-LUI CONTRE L'ARMEE DE SES ENNEMIS UNE CUIRASSE, UN CASQUE QUI LE GARANTISSE DE L'ADVERSITE, la sagesse qui le modère dans la prospérité, le bouclier QUI LE PROTEGE SANS CESSER. Faites que ses peuples lui restent fidèles, que les grands vivent en paix, qu'ils s'attachent à la charité et s'éloignent de la cupidité, qu'ils observent la justice et la vérité dans leurs discours. Que ce peuple, chargé de la bénédiction éternelle, se multiplie sous son

¹ Dom Besse, op. cit., p. 266 à 270.

² «Nous trouvons, écrit saint Thomas d'Aquin, une preuve de cette sainteté dans les gestes des Francs et du Bienheureux Remy. Nous la trouvons dans la Sainte Ampoule apportée d'en haut par une colombe pour servir au sacre de Clovis et de ses successeurs, et dans les signes, prodiges, et diverses cures opérées par eux». (De Regimine Principum, II 16.)

³ Mgr Delassus : *Le Problème de l'heure présente*, t. II, p. 604.

⁴ Mgr Delassus, op. cit, pp. 602 et 604.

gouvernement. Que tous tressaillent dans la paix et la victoire. Que Celui qui vit et règne avec Vous dans l'unité du Saint Esprit, Dieu, dans tous les siècles des siècles, daigne nous exaucer. Ainsi soit-il».

A la fin du sacre l'Officiant s'écrie :

VIVAT REX IN ÆTERNUM !
VIVE LE ROI POUR L'ETERNITE !

«La messe continue. Le Roi fait la Sainte-Communion¹. Il s'associe de la sorte au Sacrifice Eucharistique. Ses énergies divines descendent en son âme et le pénètrent tout entier pour confirmer l'œuvre Sainte qui vient de s'accomplir. Quand l'office liturgique est terminé, les Évêques laissent le Roi au peuple. Il lui appartient sans réserve² et c'est pour faire des miracles en sa faveur. Alors la Basilique résonne des ovations de ceux qui ont le bonheur d'assister à cette grandiose cérémonie ; les cloches mêlent leurs joyeux sons à l'enthousiasme général et le peuple, dehors, ne cesse d'acclamer son Roi au cri mille fois répété par nos Pères et que bientôt, espérons-le, nous crierons, nous aussi :

NOËL ! NOËL ! VIVE LE ROI ! NOËL ! NOËL !

Après le festin royal, le Roi, accompagné de la Reine, se promène sans garde au milieu de son peuple et s'entretient avec les uns et les autres, comme un père au milieu de ses enfants ; le peuple peut l'approcher, lui parler sans protocole.

Ainsi, à chaque changement de règne, à chaque sacre, la France demandait à Dieu, et l'Eglise ratifiait sa demande, si le Roi, qu'Elle reconnaissait l'aîné de tous les Princes de la terre, et le peuple, restaient fidèles à leur mission privilégiée de Protecteurs de l'Eglise : la bénédiction et le secours divins ; des Héritiers pour la Couronne ; une population toujours plus nombreuse et forte ; la force pour l'Armée ; la victoire, en cas de guerre ; la prospérité dans la paix ; la justice, la charité, la concorde entre tous ; l'abondance de tous les biens.

Aussi, la Protection Divine était-elle manifeste et toujours plus abondante sur la France que sur les autres Peuples. On ne connaissait ni la haine entre citoyens, ni la crise de la natalité, ni la dégénérescence de la race, ni la pauvreté, ni la famine, etc... Toutes ces malédictions s'abattaient sur notre Pays, s'il venait à s'écarter de la route à lui tracée par Dieu Lui-même pour l'expiation de ses péchés.

Dans tous les domaines, la France l'emportait sur les autres Empires.

C'est qu'alors, Roi et Peuple demandaient leur pain quotidien au Dieu Tout-Puissant. Comme ils cherchaient d'abord le royaume de Dieu, Dieu leur donnait tout le reste par surcroît.

LES MIRACLES DES ROIS DE FRANCE

LA GUÉRISON DES ÉCROUELLES

Les marques de la faveur divine ne s'arrêtèrent pas là ; à tant de miracles, Dieu en ajouta un qu'Il accorda à tous les Rois de France : LE POUVOIR DE GUERIR MIRACULEUSEMENT LES ECROUELLES.

Comme le montre très bien Claude de Seyssel, Archevêque de Turin, ce privilège n'est pas accordé à tel ou tel de nos Rois à titre personnel, mais exclusivement à la fonction de Roi de France, quel qu'en soit le détenteur, dès qu'il est l'héritier légitime de la couronne et qu'il a été sacré.

«Quant à l'origine de ce don, écrit M. Frantz Funck-Brentano, d'après la croyance générale, dont on trouve trace jusque dans les écrits de saint Thomas d'Aquin³, elle se serait également rattachée à l'onction par la Sainte Ampoule⁴».

Certains auteurs la font remonter à "Saint Marcoul⁵".

Ce miracle n'était possible au Roi qu'autant qu'Il était en état de grâce et venait de recevoir la Sainte Communion. Le Roi touchait les malades, puis les embrassait, en disant : «DIEU TE GUERISSE, LE ROI TE TOUCHE».

Non seulement nos Rois pouvaient accomplir ce miracle en France, mais encore à l'étranger ; c'est ainsi que l'on vit Jean II, après la bataille de Poitiers, prisonnier à Londres, et François I^{er}, après Pavie, à Madrid, guérir «bien des malheureux atteints de semblables maladies⁶».

«Marie-Thérèse, la femme de Louis XIV, avait fait disposer une maison à Poissy où étaient reçus et logés les malheureux qui venaient souvent de contrées lointaines afin de se faire toucher par le Roi : ils y attendaient le jour fixé pour la cérémonie».

On cite même des Jésuites qui furent envoyés de Portugal, d'Espagne, etc., dans notre pays par leur Compagnie, pour être guéris par le Roi de France.

Les derniers miracles, enregistrés avec le plus grand soin, se produisirent au sacre de Charles X en 1825⁷.

¹ Sous les deux espèces. Clausel de Coussergues, p. 646.

² Dom Besse : dito, p. 269.

³ *De Regimine Principum*.

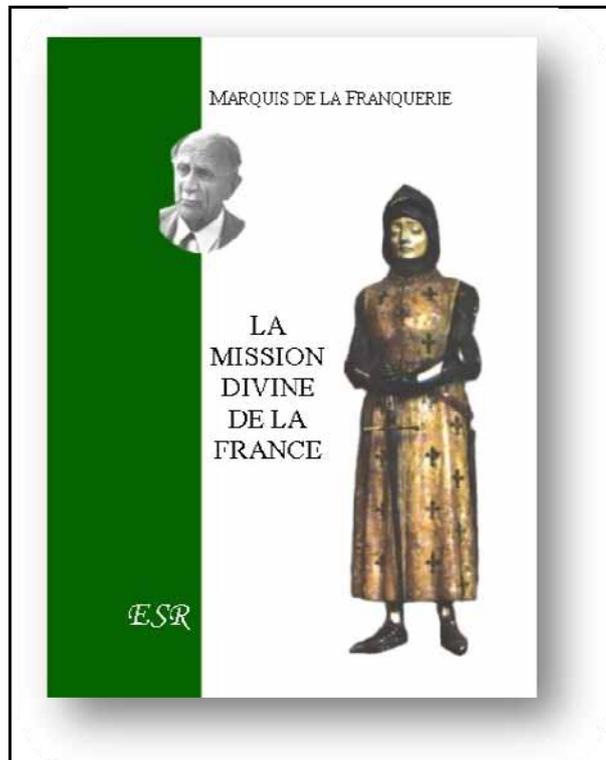
⁴ Frantz Funck-Brentano : *L'ancienne France : le Roi*, p. 177.

⁵ Mgr Delassus, op. cit., pp. 215 et suivantes.

⁶ Relation Chigi : comparer également avec les témoignages de Saint-Simon, du Marquis de Sourches, d'Argenson, etc...

⁷ Mgr Delassus, op. cit., p. 66, et *l'Esprit familial*, p. 215 et suivantes.

Suite du livre aux Éditions Saint-Remi...



<http://www.saint-remi.fr/details-catalogues.php?id=%20154>

<http://www.saint-remi.fr/>